

Projet social de préfiguration d'un espace de vie sociale

SEPTEMBRE 2023



Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Préambule | 3 |
| Partie 1 – Chabrillan, présentation d’un village en mouvement | 4 |
| Le profil de la population de Chabrillan | 5 |
| Un territoire agréable à vivre | 6 |
| Des fragilités à prendre en compte | 8 |
| Les activités du territoire | 9 |
| En synthèse... | 10 |
| Partie 2 – Le diagnostic territorial participatif | 11 |
| Méthodes et démarches de diagnostic | 11 |
| Analyse des répondants au questionnaire individuel | 12 |
| Résultats du questionnaire | 14 |
| Consultation des associations et de personnes ressources | 15 |
| Partie 3 – Présentation du projet d’Espace de Vie Sociale | 18 |
| Qu’est-ce qu’un EVS ? | 18 |
| Valeurs du projet | 19 |
| Modalités de gouvernance et de portage collectif | 19 |
| Moyens humains et matériels dédiés à l’EVS | 21 |
| Notre fonctionnement général : méthodes et outils | 22 |
| 1. Un projet par et pour les habitants | 22 |
| 2. Faire connaître l’EVS et rendre visibles ses actions | 22 |
| 3. Prendre du recul et évaluer le projet social | 23 |
| Faire émerger et accompagner l’action : méthodes et outils | 25 |
| 4. Ecouter les besoins, repérer les idées | 25 |
| 5. Susciter la prise d’initiatives | 25 |
| 6. Passer à l’action | 26 |
| Les premières actions de l’Espace de Vie Sociale | 28 |
| Partie 4 – Les activités de l’Espace de Vie Sociale | 29 |
| Les axes d’intervention | 29 |
| AXE N°1 : PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LES INITIATIVES | 29 |
| AXE N°2 : CULTIVER LA SOLIDARITÉ | 31 |
| AXE N° 3 : DÉVELOPPER LA CONSOMMATION RESPONSABLE ET LE PARTAGE | 32 |
| AXE N°4 : ENFANCE, MOBILISER POUR REpondre A DES BESOINS PARTAGES | 33 |
| Se situer dans le temps avec cadre et souplesse : 4 axes pour commencer | 35 |
| Les actions de l’EVS en détail : 8 fiches action | 36 |
| Budget prévisionnel et clé de répartition | 44 |
| Annexes | 47 |

Préambule

Le mot d'introduction de la Mairie

Comme tous les projets qui trouvent leurs racines dans la volonté d'un collectif humain et qui mûrissent petit à petit, ce projet a patiemment cheminé et grandi pendant trois ans avant de trouver sa forme finale : un Espace de vie sociale. Par ce projet lancé dès l'élection municipale, des élus et des habitants ont voulu dynamiser les liens sociaux, multiplier les échanges entre associations, fédérer les nouveaux arrivants et les habitants plus anciens... en résumé, tisser du lien humain à l'aide d'un lieu prédisposé à cela : le CaféBibliothèque. Ce collectif a pris contact avec la CAF et la Fédération des centres sociaux de la Drôme : ils ont tout de suite apporté leur soutien et ont donné consistance au projet.

Après les visites d'autres EVS, quelques actions prioritaires lancées et beaucoup de réunions, de schémas... le collectif a défini ses objectifs, son pré-projet et s'est structuré autour d'une salariée pour présenter un projet Espace de Vie Sociale sur-mesure pour Chabrillan.

La Mairie est très fière du travail effectué par ce collectif et en remercie tous ses membres.

Sonia Bourdelin, élue à la mairie de Chabrillan

Un court historique du montage de l'EVS

En 2020, à l'issue d'un changement de municipalité, la mairie de Chabrillan confie à un groupe de dix personnes aux profils variés l'hypothétique projet d'ouvrir un Espace de Vie Sociale œuvrant à l'échelle de la commune. Ce dispositif, mal connu des habitants, fait l'objet d'une formation spécifique de la CAF à Chabrillan au mois de mars 2021. Dans cette même période, le collectif de préfiguration visite trois EVS existants en Drôme afin de se rendre compte des réalisations sur le terrain, à Saillans, Livron et Saint-Julien-en-Quint.

Les confinements répétés liés à l'épidémie de Covid-19 ralentissent significativement l'émergence du projet. Toutefois, plusieurs actions participatives permettent de présenter la démarche aux habitants de Chabrillan et de faire émerger les premières discussions publiques autour de l'EVS.

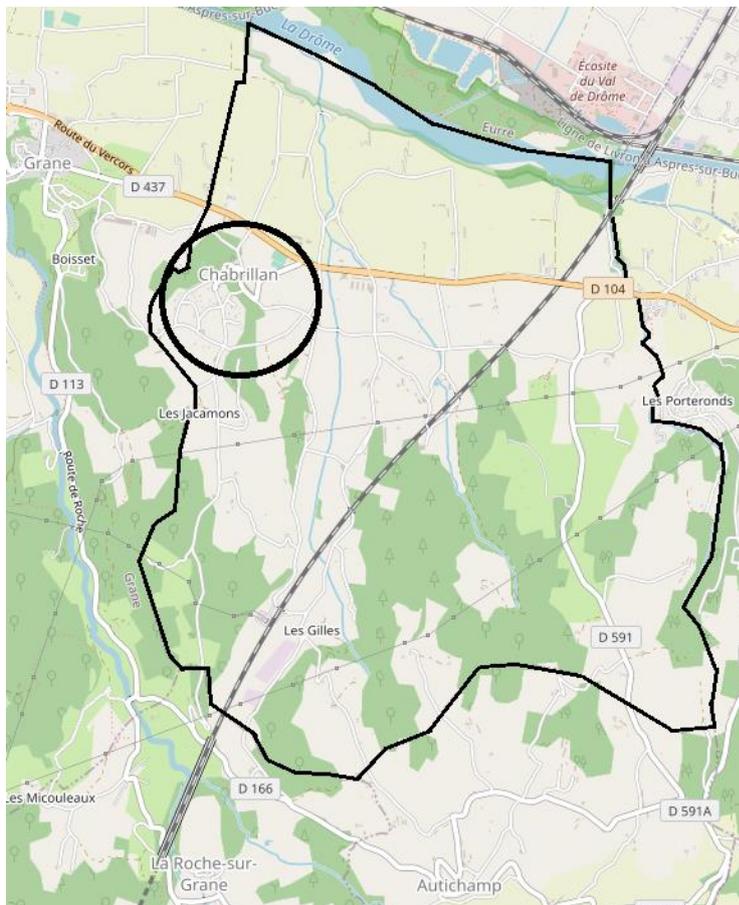
A partir de décembre 2021, une enquête sociale est lancée dans la commune afin de préciser les besoins et les envies des habitants sur des enjeux de solidarité et de services partagés. En 2022, le collectif bénéficie de l'appui d'une chargée de mission de la Fédération des centres sociaux pour finaliser le diagnostic participatif et créer ses premières actions concrètes.

Les idées se précisent et les projets émergent : le rendez-vous est pris avec la CAF pour se lancer dans l'aventure EVS à la fin de l'été 2023. Une personne est recrutée en Aout 2023 pour rédiger le projet social et lancer la dynamique de projets citoyens... et nous y sommes !

Ce projet social est à l'image de notre vision de l'EVS en septembre 2023. Nous lui laissons toute latitude pour évoluer et se préciser au contact du réel, des sollicitations nouvelles et des rencontres qui se feront – se font déjà – grâce à cette démarche. Bonne lecture !

Partie 1 – Chabrillan, présentation d’un village en mouvement

La commune de Chabrillan est localisée dans le département de la Drôme (26). « **Village perché** » doté d’une richesse patrimoniale importante, il est avant tout un « **village dispersé** » sur toute la surface de son territoire. Cela a pour conséquence un cœur de bourg historique peu fréquenté des habitants résidant en dehors de celui-ci et une activité relative.



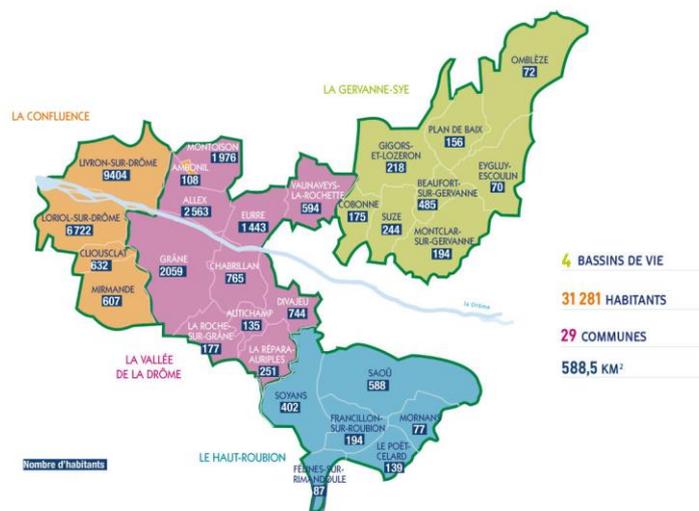
Carte téléchargée depuis OpenStreetMap

La carte ci-contre indique les contours de la commune et le centre-bourg. Celui-ci se trouve à 240 mètres d’altitude. On remarque ainsi l’étendue de la commune bien au-delà de son centre administratif, et bordée par la rivière Drôme au Nord.

La commune est traversée dans sa partie Nord par la route départementale D104 qui la dessert, et en diagonale par la ligne à grande vitesse (LGV) Paris-Lyon-Marseille, construite dans les années 1990.

Elle jouxte les communes de Eurre au Nord (siège de la CCVD), Grane à l’Ouest, La Roche-sur-Grane et Autichamp au Sud, et Divajeu à l’Est.

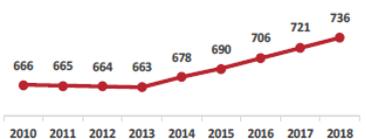
La commune de Chabrillan est également située à proximité de la ville de Crest (7 km) qui compte environ 8 000 habitants, ainsi qu’à 30 km de la ville de Valence, préfecture de la Drôme et ville-cœur d’une aire urbaine comptant 231 700 habitants. Chabrillan fait partie d’une communauté de 29 communes, la **Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée** (CCVD). Elle est issue d’une intercommunalité née en 1976 et compte 30 313 habitants (Insee 2018).



Source image : Site internet de la CCVD, Section « Bassins de vie et communes », www.valdedrome.com

Le profil de la population de Chabrillan

Évolution annuelle de la population depuis 2010



Source : INSEE 2010-2018

De 2010 à 2018, la population du territoire est passée de 666 à 721 habitants, soit une évolution de +8% sur la période.

Source : Profil croisé de Chabrillan, Ithéa Conseil, 2021

En 2023, la commune compte environ 750 habitants répartis sur une superficie de 17,75 km². A ce titre, elle est considérée par l'INSEE comme une **commune peu ou très peu dense**. Chabrillan connaît une évolution démographique positive modérée et stable de 1% par an depuis l'année 2000, avec une légère accélération de 1,2% sur les dix dernières années.

La population de Chabrillan est considérée comme **vieillissante**, mais plus jeune que la moyenne de la CCVD et que la moyenne française. L'**indice jeunesse** est à 1, ce qui signifie qu'il y a autant de personnes de plus de 60 ans que de jeunes de moins de 20 ans sur la commune. Les enfants de 0 à 14 représentent 21% de la population, contre 18% à l'échelle nationale.

Tous les enfants de moins de 3 ans ont au moins un parent qui travaille. 34% d'entre eux bénéficient d'un accueil individuel chez un **assistant maternel**.



30%

La part des moins de 30 ans dans la population, soit 221 individus pour Chabrillan.



39%

La part des familles avec enfants parmi les ménages, soit 120 familles dont 20 familles monoparentales pour Chabrillan.



67%

L'évolution du nombre de 65 ans et plus pour Chabrillan entre 2008 et 2018, soit 66 seniors de plus en 10 ans.



56%

La part de la population diplômée du BAC pour Chabrillan, contre 48% pour la France métropolitaine.



31 340 €

Le revenu moyen pour Chabrillan, contre 25 584€ pour la Drôme.

Source : Profil croisé de Chabrillan, Ithéa Conseil, 2021

Les habitants installés à Chabrillan restent longtemps, avec une ancienneté moyenne de **18 ans de résidence**. L'essentiel des habitants travaille à l'extérieur de la commune, qui est de ce fait tournée vers le résidentiel. On dénombre 2,5 habitants actifs pour 1 emploi local.

Evolution des 15 ans ou plus par catégorie socioprofessionnelle*

| | 2008 | 2013 | 2018 | Evol. 2008-2018 |
|---------------------------------|------|------|------|-----------------|
| Agriculteurs exploitants | 36 | 12 | 15 | -58% |
| Artisans, com., chefs d'entr. | 28 | 28 | 15 | -46% |
| Cadres et prof. intellect. sup. | 56 | 40 | 60 | +7% |
| Professions intermédiaires | 84 | 84 | 95 | +13% |
| Employés | 56 | 72 | 70 | +25% |
| Ouvriers | 44 | 68 | 60 | +36% |
| Retraités | 172 | 172 | 205 | +19% |
| Autres | 60 | 28 | 55 | -8% |
| Ensemble | 536 | 504 | 575 | +7% |

Source : INSEE 2008-2018

La population de Chabrillan a un **niveau de formation assez élevé**, 56% des habitants étant diplômés du baccalauréat. Le chômage concerne 8,8% de la population, quand la population active se répartit principalement entre les professions intellectuelles supérieures (10,4%), les professions intermédiaires (16,5%), les employés (12%) et les ouvriers (10,4%). 43% des habitants sont **retraités**, ainsi que 15% des nouveaux arrivants.

Les habitants de Chabrillan disposent **de revenus « confortables »**, avec un revenu moyen par foyer fiscal de 31 340 € (contre 25 584€ pour la Drôme et 29 080€ pour la moyenne nationale). Cela ne doit pas pour autant invisibiliser la présence de foyers précaires, dont 17 foyers de retraités exonérés de la CSG et 6 foyers allocataires du RSA. Le revenu médian de Chabrillan, qui s'élève à 22 550 €, témoigne de la présence de foyers à faibles revenus.

Un territoire agréable à vivre

Louée pour sa **qualité de vie**, la commune est avant tout rurale et étendue sur des espaces très peu denses, occupés en grande partie par des **activités agricoles** (notamment semencières et céréalières) et des **zones naturelles** (forêts, réserve naturelle...). De ce fait, l'habitat est très dispersé sur l'étendue de la commune. Seul un quart des foyers (environ 200 personnes) réside dans le centre-bourg, les autres résidents appartenant à différents « quartiers » ou hameaux, dispersés et de petite taille.

Les habitants sont majoritairement **propriétaires** de leur logement (73%) bien que l'on note une tendance croissante à la location dans la commune. Le nombre de propriétaires reste cependant très élevé au regard de la moyenne nationale (58%). Les maisons sont assez grandes, en moyenne de 116 m² alors que la moyenne de la CCVD est de 92 m² par logement. Le nombre important de bâtiments ruraux anciens (fermes et autres activités), maintenant occupés en logements, explique sans doute cela.

La commune abrite un nombre limité d'équipements de proximité, tels que les services de la **mairie**, une **école** primaire publique accueillant les enfants de la grande section au CM2, une **bibliothèque** municipale et son café (voir l'encadré), une salle polyvalente, un stade de foot... Seulement dix places d'**accueil maternel** sont accessibles aux familles avec de jeunes enfants.

Tous les autres équipements et services sont accessibles relativement facilement, dans la commune voisine de Grane ou dans la ville de Crest située non loin : institutions scolaires (primaire, collège, lycée), commerces alimentaires et services, banques, poste, santé de ville et hôpital, grands équipements sportifs, culturels et artistiques.

La commune de Chabrillan abrite néanmoins des richesses patrimoniales et environnementales fortes, telles que les ruines du château - classées Monument Historique -, l'Eglise Saint-Pierre récemment réhabilitée (photo ci-dessous), la Réserve naturelle des Ramières et le majestueux Parc des Cèdres en cœur de village.



Source : Photographie réalisée pour le dossier

Focus sur le Caf biblioth que, un tiers-lieu municipal atypique

Le Caf biblioth que a  t  construit dans une ancienne maison notariale du XVII^esi cle, implant e dans les remparts du village.  quipement phare de la commune de Chabrillan, le Caf biblioth que est un tiers-lieu hybride o  confluent le service public et la vie associative, la culture et la convivialit . Ouvert en 2007, il abrite le fonds de la biblioth que municipale ainsi qu’un bar avec licence IV, tous deux sous r gie municipale ; y sont domicili es par ailleurs de nombreuses associations aux objets vari s (d fense du patrimoine, aide aux r fugi s, botanique, compagnies de th  tre...). Ses trois  tages accueillent des activit s r guli res (chorale...) dont plusieurs destin es aux enfants (p riscolaire, aide aux devoirs, activit s manuelles, contes et lectures) ainsi qu’une grande vari t  d’animations ponctuelles pour tous les publics.

Toujours en devenir, le projet du Caf biblioth que a su trouver une certaine assise ces derni res ann es. Mais il a longtemps  t  grev  par un manque de consensus pour un  quipement de cette envergure dans une petite commune rurale et une gouvernance informelle, propice aux conflits... Le conseil municipal  lu en 2020 a entrepris d’en refondre l’organisation et d’œuvrer   ce que tous les Chabrillanais puissent s’approprier le remarquable potentiel du lieu.

Le Caf biblioth que s’est ainsi vu doter d’une  quipe de salari s (1,5 ETP), dont une biblioth caire de m tier, assist s par deux  lus r f rents. L’animation et la programmation culturelle se veulent proches des habitants de la commune et sollicitent la participation active des usagers et b n voles.

La trajectoire nouvellement impuls e porte d j  ses fruits. Cependant, aujourd’hui encore la fr quentation du caf  biblioth que par les habitants reste insuffisante et constitue un r el enjeu pour le village. La mairie de Chabrillan qui porte r solument le projet d’Espace de Vie Sociale en cours de d veloppement souligne ainsi que le Caf biblioth que est un lieu pr dispos  au d veloppement de l’EVS. Elle se f licite du partenariat naissant avec la Caf et d’un cheminement commun avec la F d ration des Centres sociaux de la Dr me qui en favoriseront le d veloppement comme espace ressource pour ce projet et d’autres   venir.

Plus d’infos sur le projet et la programmation sur le site www.cafebibliotheque.fr



Des fragilités à prendre en compte

L'isolement est l'une des principales difficultés rencontrées par les habitants de Chabrillan, où 30% des personnes vivent seules et 9% en familles monoparentales. La solitude touche particulièrement les personnes âgées (80 ans et plus), dont près de la moitié vivent seules chez elles.

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF) vient en appui à une centaine de ménages, dont **22 ménages à bas revenus**, notamment par la Prestation d'Accueil du Jeune Enfant (PAJE), la prime d'activité et l'aide au logement. De 2012 à 2020, le nombre de bénéficiaires de l'Allocation d'Education Enfance Handicapée (AEEH) de la commune est passé de 0 à 7, signifiant un important nouveau besoin à l'égard de mineurs en situation de handicap.

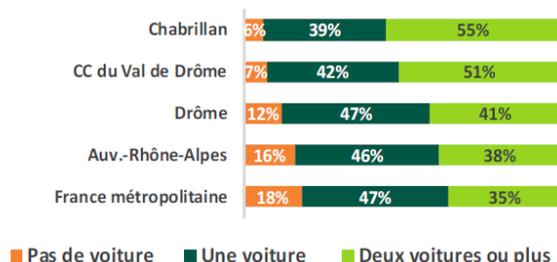
La commune de Chabrillan n'accueille aucun cabinet généraliste ou spécialiste, et ne dispose pas de pharmacie. Les habitants de Chabrillan doivent se rendre à Grane ou Crest afin de bénéficier de suivi de soins. Toutefois, l'association ADMR (aide à domicile en milieu rural) accompagne les personnes âgées dans les tâches quotidiennes (toilette, ménage, courses...) et leur fait vivre des temps de convivialité et d'échanges précieux face au sentiment d'isolement.

Les **inégalités socio-économiques** sont également importantes entre les femmes et les hommes, les premières étant 44% à travailler à **temps partiel** contre 14% des hommes. Le travail à temps partiel contribue dans certains cas au sentiment d'isolement et de repli sur le foyer, déjà nourri par la répartition très dispersée des logements. Bien qu'étant plus largement diplômées, les femmes travaillent majoritairement comme employées et ouvrières, 25% seulement occupant des fonctions de cadres.

Enfin, la commune est **mal desservie par les modes de transport publics**, avec une ligne d'autobus Crest-Livron dont les passages sont rares et qui est fréquemment remise en question par la Région. Un bus scolaire est mis en place pour les enfants mais celui-ci présente des problèmes d'horaires récurrents. Les aménagements cyclables sont insuffisants pour garantir la sécurité des usagers. Alors que 6% des ménages ne disposent pas de voiture, à l'heure actuelle il n'existe pas d'alternative garantissant la mobilité des habitants.

C'est également un enjeu environnemental important, puisque 55% des ménages possèdent aujourd'hui deux voitures ou plus, et qu'il apparaît difficile dans ce contexte de réduire le nombre de véhicules en circulation.

Taux d'équipement des ménages* en voiture



Source : INSEE 2018

Les activités du territoire

La commune de Chabrillan compte **129 entreprises** inscrites au répertoire SIRENE au 1^{er} juillet 2021. 64% d'entre elles n'emploient que 1 ou 2 salariés et 49% sont des entreprises individuelles. L'agriculture et les services sont les secteurs d'activité principaux, respectivement pour 23% et 39% des entreprises.

Chabrillan ne possède **pas de petits commerces de proximité**, à l'exception d'une boulangerie et d'un restaurant-auberge. Il y a en revanche plusieurs métiers du bâtiment enregistrés dans la commune (maçonnerie, peinture, plâtre, chauffage, plomberie...).

De **nombreuses associations** sont actives dans la commune, avec 34 associations enregistrées soit 4,6 pour 100 habitants. La moyenne dans la CCVD est de 3,8 associations pour 100 habitants, et tombe à 2,5 à l'échelle nationale.

Ces associations ont des objets très diversifiés et donnent au village une dynamique importante. Outre celles liées à une activité économique (agricole, artistique...), une quinzaine d'associations sont régulièrement parties prenantes d'activités publiques à l'échelle du village. Pour la plupart assez anciennes, certaines associations ont toutefois une activité en dents de scie et manifestent le besoin d'être accompagnées sur la gestion associative, la communication ou le recrutement de bénévoles.

Exemples d'associations et d'activités dans tous les domaines :

- Patrimoine et vie locale : l'association des jeunes de Chabrillan (qui organise la Vogue annelle) ; les Amis de Chabrillan (qui préservent le patrimoine et organisent la Journée des Peintres)...
- Solidarité : le Club de l'Amitié (à destination des séniors) ; Accueillir les Réfugiés à Chabrillan et Autichamp ; la Paroisse communale ; l'ADMR (à l'échelle territoriale)...
- Culture : la chorale Ripitiki ; La Culture Délivre (avec son événement littéraire jeunesse) ; la compagnie de théâtre Archipel 427...
- Nature et environnement : Senteur et Pivoines (pour l'entretien des massifs et la sensibilisation des plus jeunes) ; Compost et Territoires ; l'association des chasseurs ACCA...
- Enfance : les associations de parents d'élèves dont l'Amicale Laïque (qui organise la brocante et les événements de l'école publique) ; la Cantine scolaire...
- Sport : le club de foot ACE ; la Ronde Chabrillanaise (course pédestre)...

21% des habitants sont licenciés sportifs. Le **football** est l'activité sportive phare du village, rassemblant des adultes, adolescents et enfants de Chabrillan et des village alentours dans le club local. Le stade de football municipal accueille les activités du club. La marche ainsi que la course pédestre (qui trouve sa place dans le programme de la vogue annuelle) sont également des **activités fédératrices**.

Le village bénéficie d'un **équipement culturel emblématique**, le Caf biblioth que. Avec sa biblioth que municipale, il accueille des activit s p riscolaires et de loisirs pour les enfants chaque semaine hors vacances scolaires. Outre l'existence d'un bar, des activit s culturelles s'y d roulent telles que des concerts, des spectacles, des expositions d'œuvres locales.... Le b timent est aussi un lieu de r union et de domiciliation postale pour les associations.

Une **salle polyvalente** municipale est   disposition des habitants. Elle est tr s fr quemment utilis e par les associations, au fil des besoins et pour leurs activit s hebdomadaires (jeux de cartes...). Elle est aussi utilis e par des associations de villages alentours. De mani re g n rale, des ** v nements** ont lieu r guli rement sur le village et rythment la vie locale : vogue estivale, journ e des peintres, brocante, spectacles et concerts dans le parc ou dans l' glise, Jazz au village... Ces  v nements ponctuels rassemblent 500   2000 personnes du village et alentours.

Enfin, la **mobilisation locale** s'est traduite par la lev e de 100 000  pour la r habilitation de l' glise Saint-Julien et de la chapelle Saint-Pierre, l'accueil de trois familles r fugi es ukrainiennes ou la composition d'une exposition uniquement faite par les habitants autour du th me des chats et rassemblant plus de 200 cr ations.

⇒ En synth se...

- Chabrillan est un « **p le de proximit ** » : petit et pr s d'un p le urbain, l'essentiel des activit s se d roulent dans ses environs proches. La commune dispose de quelques services et  quipements ( cole, caf  biblioth que, stade, salle polyvalente) mais l'essentiel se trouve dans d'autres communes accessibles   moins de 10 km. L'emploi y est donc limit .
- Plusieurs activit s sont organis es en intercommunal : les voyages s niors du Club de l'amiti , la scolarisation des enfants, l'accueil de r fugi s ukrainiens, le club de football...
- **L'habitat est tr s dispers **, limitant les possibilit s et les dynamiques locales autant qu'il accentue les probl mes de transport. Cette dispersion cr e la faiblesse du centre-village comme espace privil gi  de lien et de rencontre.
- Chabrillan a un **fort dynamisme associatif, culturel et de loisirs**. Plusieurs  v nements f d rateurs sont organis s chaque ann e et des associations animent la vie des jeunes, des plus anciens, la valorisation du patrimoine, les activit s sportives, culturelles ou encore humanitaires. La commune peut s'appuyer sur le Caf biblioth que comme  quipement culturel emblématique et ouvert   tous.
- Des **publics   accompagner** : les personnes  g es isol es, les adolescents, les parents avec trop de contraintes au quotidien (en particulier de temps) pour participer   la vie locale, et les foyers pr caires relativement invisibilis s.
- Chabrillan se vit en relation constante avec son territoire, les communes du Val de Dr me et le bassin valentinois. Les activit s ne peuvent se penser en silo ferm  intra-chabrillanais et sont appel es   se construire progressivement en **dissipant les fronti res communales** lorsque cela est pertinent.

Partie 2 – Le diagnostic territorial participatif

Méthodes et démarches de diagnostic

Le diagnostic territorial réalisé dans le cadre de la préfiguration du projet d'Espace de Vie Sociale a été mené entre septembre 2021 et novembre 2022. Il porte sur l'ensemble du territoire communal, en portant une attention particulière à l'étendue et la dispersion caractéristique de l'habitat à Chabrillan. Il donne également la parole aux associations du territoire, à l'image de leur importance dans la vie sociale locale.

Ce diagnostic de territoire se veut être une première main tendue aux habitants de Chabrillan pour se saisir du projet de l'EVS, en déposant leurs envies et leurs besoins concrets au fil des enquêtes. Des approches quantitatives et qualitatives ont été tour à tour privilégiées en fonction des besoins, du contexte et des capacités.

Une première sollicitation qualitative a été réalisée en septembre 2021 dans le cadre du forum des activités de Chabrillan, par la mise en place de l'outil dit du « porteur de parole ». Cette pratique issue de l'éducation populaire permet de recueillir les discours et les représentations des personnes rencontrées dans l'espace public, par des questions qui leur sont posées et l'exposition de leurs propos en retour.



Affichage présenté lors du Forum des activités de Chabrillan, Septembre 2021

En décembre 2021, le petit groupe d'habitants portant la préfiguration du projet organise cinq rencontres dans différents quartiers de la commune (les Gilles, les 4 Chemins, le village-centre, la Plaine et la Vaumane), afin de poursuivre les échanges et aller chercher les idées au plus près des lieux de vie des personnes. Une trentaine de personnes sont présentes lors de ces rencontres (dont 15 au village, 6 à la Vaumane, 7 aux Gilles et 2 à la Plaine).

Elles expriment une réelle satisfaction de voir des personnes se déplacer jusque dans leurs quartiers pour discuter des projets de la commune. Les idées évoquées lors de ces rencontres concernent par exemple l'aide informatique et l'amélioration de la communication sur les événements du village. Les organisateurs notent toutefois qu'il est difficile de discuter autour d'un projet très ouvert, avec peu de concret à ce stade de questionnement.

A partir de janvier 2022, un questionnaire est produit à destination des habitants, à la fois diffusé numériquement via un questionnaire Framiforms, et physiquement via la distribution dans les boîtes postales des habitants.

Les parents d'élèves sont également sollicités directement via des rencontres à la sortie de l'école primaire municipale, et lors des animations parents/enfants du mercredi au Cafébibliothèque.

Enfin, les associations et plusieurs personnes ressources du territoire sont sollicitées à l'automne 2022 pour des entretiens et par un questionnaire spécifique.

Analyse des répondants au questionnaire individuel

36 questionnaires ont été remplis, dont 29 sont réellement utilisables. En effet, 7 d'entre eux se concentrent sur leur opposition à la nouvelle municipalité et sont de fait hors-sujet. Quinze questionnaires indiquent répondre pour toute une famille. L'on estime le nombre de répondants à ces questionnaires à **55 personnes**. Cela correspond à 10% des ménages de la commune, et 10% de la population majeure, donc un nombre de réponses utilisable en l'état.

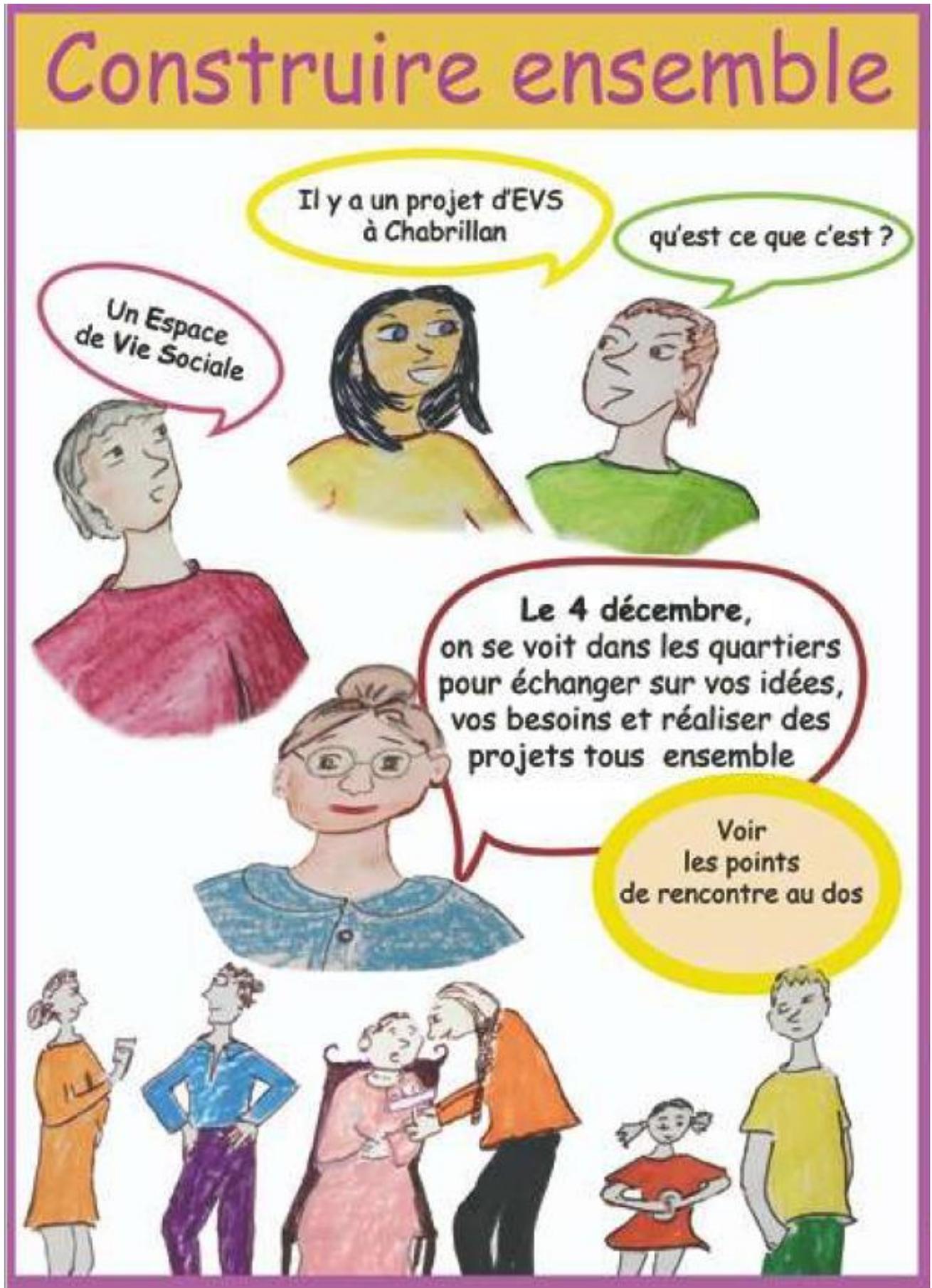
L'âge des répondants est de **60 ans et plus** pour 31% d'entre eux, et **41% ont moins de quarante ans**. Nous notons parmi les répondants une sous-représentation des 50-60 ans par rapport à la répartition de la population communale. On observe également l'absence de réponse des jeunes adultes (moins de 30 ans) pour lesquels nous n'avons eu qu'une seule participation. A noter toutefois qu'ils représentent la population la plus faible numériquement à l'échelle de la commune (environ 11%).

Les répondants sont à 64% des femmes et 36% des hommes. 86% vivent en couple, et 45% ont des enfants. Seuls quatre répondants vivent seuls.

69% des répondants vivent à Chabrillan depuis plus de cinq ans, et 14% sont natifs de la commune. 14% déclarent habiter à Chabrillan depuis moins de cinq ans. Ces chiffres sont à l'image de la durée moyenne de résidence des habitants de Chabrillan qui est de 18 ans.

Enfin, **55% des répondants sont membres d'au moins une association**. Ceci est à l'image de la population, très investie dans différents domaines associatifs, mais cela est sans doute un peu grossissant par rapport à l'ensemble de la population.

La **couverture géographique** des réponses au questionnaire est toutefois **insuffisante** : un tiers des répondants vivent au centre-bourg, et la majorité des autres répondants réside dans les quartiers de la Vaumane, des Gilles et des Vernerries. Les autres quartiers sont quasi absents des réponses au questionnaire.



Tract distribué aux habitants de Chabrilan fin 2021 – première page

Résultats du questionnaire

Le questionnaire proposait aux habitants de réfléchir à deux thématiques : « *Se rencontrer : Loisirs, plaisirs, convivialité* » et « *Echanges et services pratiques* ». Pour chaque entrée, il était demandé : « Ce que j'aime / Ce qui me gêne/ Ce dont j'ai envie » (voir en annexe).

Les réponses au questionnaire ont été traitées et ordonnées par domaines d'action exprimés. Les propositions qui reviennent dans plus de 20% des réponses sont indiquées en bleu, et celles qui reviennent dans plus de 30% des réponses sont soulignées en rouge.

- Convivialité/Relationnel :
 - Repas de quartier 28%
 - Lieu de rencontre 28%
 - Café ouvert (jeux, sport, TV...) 34%
 - Liens intergénérationnels et aide à domicile 28%
 - Tensions relationnelles, respect 21% [+ 7 questionnaires d'opposition]
- Enfance/Jeunesse
 - Enfance, activités, modes de garde 24%
 - Centre aéré, vacances... 10%
- Evènements
 - Artistique 14%
 - Conférences (pour discussions sereines) 10%
 - Ciné, ciné-club 21%
 - Marché local 17%
- Echanges de services :
 - Troc 10%
 - Services et outils partagés, Repair café... 24%
 - Cuisine 14%
- Démarches
 - administratives en ligne + 19%
 - Conseils en informatique 21%
- Transport
 - Covoiturage 38%
 - VAE et bornes électriques 14%
 - Piste cyclable (vers Crest, carrefour de la Vaumane...) 10%
 - Transports publics 14%
- Commerces
 - Epicerie 7%
 - Food-truck 7%
 - Vide-greniers 7%
- Nature
 - Projet collectif (jardin partagé...) 28%
- Mauvais état village
 - Murets, saleté..., travaux non finis, 24%
 - Problème poubelles, déchetterie 10%
- Information
 - Plus facile et fiable sur les évènements et activités : 7%
 - Coordination du calendrier entre les associations 14%

Consultation des associations et de personnes ressources

De la mi-septembre à la mi-octobre 2022, une consultation ciblée a été menée par un questionnaire envoyé aux 15 associations actives et ouvertes au public répertoriées sur Chabrillan. Quatre associations ont répondu dans les délais, dont deux des associations rassemblant le plus de membres chabrillanais. Ce nombre limité de réponses peut être dû à la sur-occupation générale des responsables d'association ainsi qu'à des interrogations sur un questionnaire dont l'usage n'était pas suffisamment expliqué.

Nous avons complété ces éléments par une série d'entrevues avec six personnes ressources travaillant pour des organismes sociaux et sanitaires agissant sur Chabrillan : le Centre Médico-Social de Crest, l'ADMR, l'école primaire, le CCAS, un cabinet d'infirmiers et le Secrétariat de mairie.

L'analyse de ces données a été faite par une discussion collective. Les points d'analyse qui en ressortent sont présentés dans ce chapitre. Ils ont été complétés par les réflexions issues des discussions tenues lors du Forum des activités (Septembre 2021), des rencontres dans les quartiers (2021), de la rencontre avec des parents (à l'école durant l'année 2022).

➡ Synthèse des points saillants et des pistes d'actions :

1. « L'écart » entre anciens et nouveaux habitants de Chabrillan est évoqué par nombre de nos interlocuteurs comme un constat majeur. Cet écart serait fondé sur des « visions culturelles » différentes, mais aussi des changements entre générations. Les questions autour de l'environnement (y compris le bio et l'usage de l'eau) sont identifiées comme un ferment d'opposition et de clivage.

Les querelles anciennes ont du mal à s'estomper pour les anciens habitants, mais les habitants plus récents en sont détachés. Les arrivants (souvent néo-ruraux) plus récents ont un rapport social différent, moins fondé sur les actions collectives traditionnelles. Ces différences s'amointrissent parmi les jeunes et les familles allant à l'école du village.

A noter que les habitants plus récents ont plus répondu au questionnaire individuel : les répondants habitant Chabrillan depuis plus de 5 années sans être natifs constituent les deux tiers des réponses, les « natifs » ne constituant que 14 % des répondants.

- **Les actions en matière de solidarité sont perçues comme des facteurs de rapprochement entre ces deux communautés.**
- **Il persiste des clivages et des conflits autour de la dichotomie : introduire des changements vs. « On a toujours fait comme cela ».**

2. Les personnes en difficulté tendent à être « invisibles » ou mal identifiées. Au moins une vingtaine de famille à bas revenus et une dizaine de personnes sont suivies pour leurs difficultés (voir la section « fragilités » dans la description de Chabrillan). Celles-ci portent premièrement sur les effets de la précarité et de mauvaises conditions économiques. D'autres difficultés sont liées à **l'isolement social** et aux difficultés de déplacement dans ce village à l'habitat très dispersé.

La pratique des outils informatiques et de la navigation internet constituent une barrière supplémentaire pour effectuer correctement les **démarches administratives** et personnelles. Enfin, dans un village majoritairement aisé, peut-être est-il plus difficile de demander du soutien et de faire connaître sa situation.

- **Besoin d'accompagnement physique pour participer à la vie sociale (visite d'amis, participation à des évènements...)**
- **Colis alimentaires à développer**
- **Aide pour l'usage des outils numériques et les démarches administratives**
- **Favoriser le lien social**

3. Personnes âgées : vivre chez soi sans être isolé(e). Pouvoir vieillir chez soi, rester à la maison en dépit des incapacités liées au vieillissement, est un besoin pour nombre de personnes. Mais vivre et vieillir chez soi ne doit pas signifier être abandonné dans un isolement social et affectif. Il faut pouvoir continuer à se déplacer, pour des besoins pratiques (faire les courses, porter ses poubelles au point de collecte, poster des courriers...) comme pour des loisirs et des plaisirs personnels, tels que rendre visite à des amis. Si l'on ne peut se déplacer seul, l'appui du collectif (voisins, commune, association d'entraide) doit pouvoir nous aider. Enfin, une autre difficulté est de naviguer dans la cybermodernité, où nombre de personnes méconnaissent leurs droits ou abandonnent des démarches qui se traitent uniquement en ligne et via des outils numériques. Le bus France Service a cependant bien amélioré l'accès aux procédures administratives dématérialisées ; il se rend à Chabrillan une fois par mois et est très sollicité.

- **Aide aux déplacements**
- **Besoin d'accompagnement physique pour participer à la vie sociale (visite d'amis, participation à des évènements...) tout en aidant les personnes âgées à rester chez elles lorsqu'elles le souhaitent.**
- **Favoriser les rencontres intergénérationnelles**

4. Les activités culturelles : du plaisir à l'éducatif. A l'occasion des grands évènements ou de simples activités en petits groupes, tous les interlocuteurs soulignent le plaisir et l'ouverture d'esprit que cela permet. La raréfaction des activités culturelles (concerts, conférences...) depuis le Covid et les changements de programme du Cafébibliothèque sont soulignés et regrettés. Sans doute ces avis sont-ils exprimés au-delà des utilisateurs réels, marquant l'importance de ces activités même pour ceux qui ne les fréquentaient pas régulièrement.

Aussi des initiatives culturelles chez les particuliers avaient émergé lors de la pandémie de Covid, permettant à des foyers riverains de se connaître et de partager des moments musicaux et culturels intéressants. Ces activités étaient une façon de mixer les publics et de s'ouvrir culturellement, par l'attrait qu'exerçaient des activités organisées juste à côté de chez soi.

- **Reprendre la programmation du Cafébibliothèque**
- **Renforcer les activités culturelles de toute sorte**

5. Les activités de loisirs pour les enfants semblent être un souci majeur et un vrai manque pour les familles du village. Particulièrement pour les enfants des hameaux, habitant hors du centre-bourg, ceux-ci ressentant plus de difficultés liées à l'isolement. Pour les enfants et pré-ados, un besoin identifié est de multiplier les possibilités d'activités dans lesquelles s'investir aux heures de loisirs mercredi, week-ends, voire fin d'après-midi... Pour les enfants plus âgés, ce sont les périodes de vacances qui sont mises en avant par les parents.

L'aide scolaire à Chabrillan fonctionne bien pour les enfants en classe de CP au CM2. Mais la question se pose pour le soutien scolaire des collégiens ou lycéens en difficulté, en dehors de leurs établissements et sous la contrainte des transports scolaires.

La connaissance de cette thématique est à approfondir avec les premiers concernés, soit les familles et les enfants eux-mêmes. En effet, cette enquête participative n'a pas permis de recueillir activement leurs avis dans le sens de nouvelles propositions concrètes.

- **Création d'activités de loisir, extension du périscolaire**
- **Organiser le soutien scolaire du secondaire à l'échelle intercommunale**
- **Besoin de plus d'informations concernant les besoins des enfants et des familles**

6. Le « mille-feuilles dispersé » des services et activités : il est fréquent que les aides en matière personnelle, sociale ou culturelle relèvent de plusieurs acteurs. Cette diversité peut rendre difficile de se renseigner ou de mettre en place une action d'appui. Les compétences diverses (municipalité, CCAS, association, CCVD, département...) et les possibilités d'accès sont méconnues, parfois même par les professionnels trop enfermés dans leurs organisations respectives, ne permettant pas aux bénéficiaires potentiels d'y faire appel.

L'arrivée mensuelle du bus de France Services est un net progrès vers l'accessibilité des services publics et d'accompagnement social. Toutefois, un espace permanent d'orientation sur les services ou initiatives existants serait souhaitable.

Le partage de locaux entre associations ou services permettrait, de l'avis de certaines associations, de se rassembler, s'informer, mutualiser les moyens ou des projets, s'entraider et ouvrir chacun à d'autres activités et réalités que les siennes. En bref, d'agir ensemble. Mais cela pose toutefois de nombreuses difficultés pratiques compte tenu de la diversité des activités considérées.

- **Créer un espace d'information capable d'orienter les demandes, sans viser un illusoire regroupement des associations et services.**
- **Installer un panneau d'affichage à l'usage des associations et un calendrier commun**

Partie 3 – Présentation du projet d'Espace de Vie Sociale

Qu'est-ce qu'un EVS ?

L'Espace de Vie Sociale est un dispositif animé par les Caisses d'Allocation Familiale et ayant pour objectif de nourrir le lien social, l'appui à la parentalité, la mobilisation citoyenne et les rencontres intergénérationnelles sur un territoire donné. Construit sur un principe démocratique fort, il s'adapte aux besoins et aux envies des habitants et travaille activement à leur donner la parole. Il peut porter des projets dans des champs thématiques aussi variés que ceux de la mobilité, l'environnement, la petite enfance, le numérique, la lutte contre l'isolement social, et bien d'autres encore.

A Chabrillan, l'Espace de Vie Sociale est conçu comme un service public de proximité, d'appui aux initiatives des habitants et à celles des associations locales, qui favorise l'engagement et la participation de tous dans une dynamique de solidarité.

Il porte et soutient les idées émergentes autant qu'il aide à répondre à des problématiques anciennes du territoire.

Construit à partir d'un diagnostic étayé du village et d'enquêtes auprès des habitants, l'EVS de Chabrillan se met au service du territoire et de ses spécificités, en s'appuyant sur ses forces comme sur ses fragilités.

Il est un outil privilégié de rencontre citoyenne et d'action publique au plus près des besoins. Il bénéficie du soutien de plusieurs partenaires et particulièrement de la Municipalité de Chabrillan.

L'EVS de Chabrillan souhaite également se nourrir des synergies inter-communales et des proximités existantes entre les habitants du territoire environnant. L'ouverture à des résidents d'autres communes est inévitable et indispensable, en continuité de l'usage partagé du Cafébibliothèque par des habitants d'ici et d'ailleurs.



FICHE D'IDENTIFICATION DE L'EVS

La structure porteuse
Mairie de Chabrillan - statut de Collectivité territoriale
Adresse : Place de la Porte du Bayard, Le Village
26400 Chabrillan
Courriel : mairie@chabrillan.fr
Téléphone : 04 75 62 60 13
Site web : www.chabrillan.fr
Représenté par M. le Maire, Cyrille Vallon

L'Espace de Vie Sociale
Nom provisoire : Vivre à Chabrillan
Adresse : Place de la Porte du Bayard, Le Village
26400 Chabrillan
Courriel : evs@chabrillan.fr
Zone d'intervention : Commune de Chabrillan et alentours
Appartenance à une fédération : Fédération des centres sociaux de la Drôme
Salarié(e) : Une personne à temps partiel
(20h/semaine soit 0,57 ETP)

Valeurs du projet

En s'appuyant sur le respect de la dignité humaine, la laïcité, la neutralité et la mixité, l'Espace de vie sociale de Chabrillan vise l'inclusion sociale la plus large. Il encourage la responsabilité et les initiatives nourrissant la citoyenneté.

Nos principes d'action sont : **le partage, la solidarité, le lien social et la participation** active des habitants.

Nous axons notre démarche dans un **cadre d'ouverture, de respect mutuel, de neutralité et de diversité** (des parcours, des points de vue, des centres d'intérêts...). Nous favorisons la création ou l'approfondissement de **partenariats** sur le territoire, dès lors qu'ils peuvent aider à la réalisation d'initiatives citoyennes.

Le contexte spécifique de Chabrillan, une petite commune rurale, ancre l'EVS dans un horizon de **revitalisation du village et de lutte contre la dispersion sociale**. Aussi, bien que la Mairie porte le projet, celui-ci ne se limite pas aux frontières communales et se définit comme ouvert sur l'ensemble du territoire environnant.

Conçu comme un service public de proximité, l'Espace de vie sociale permet à toute personne d'accéder à ses activités, sans discrimination d'âge, de moyens économiques, de lieu de résidence, de genre, d'origine ou de handicap. La **gratuité** des activités est un principe clé de l'EVS et aucune procédure d'adhésion n'est proposée aux habitants, tant que l'EVS sera sous portage municipal.

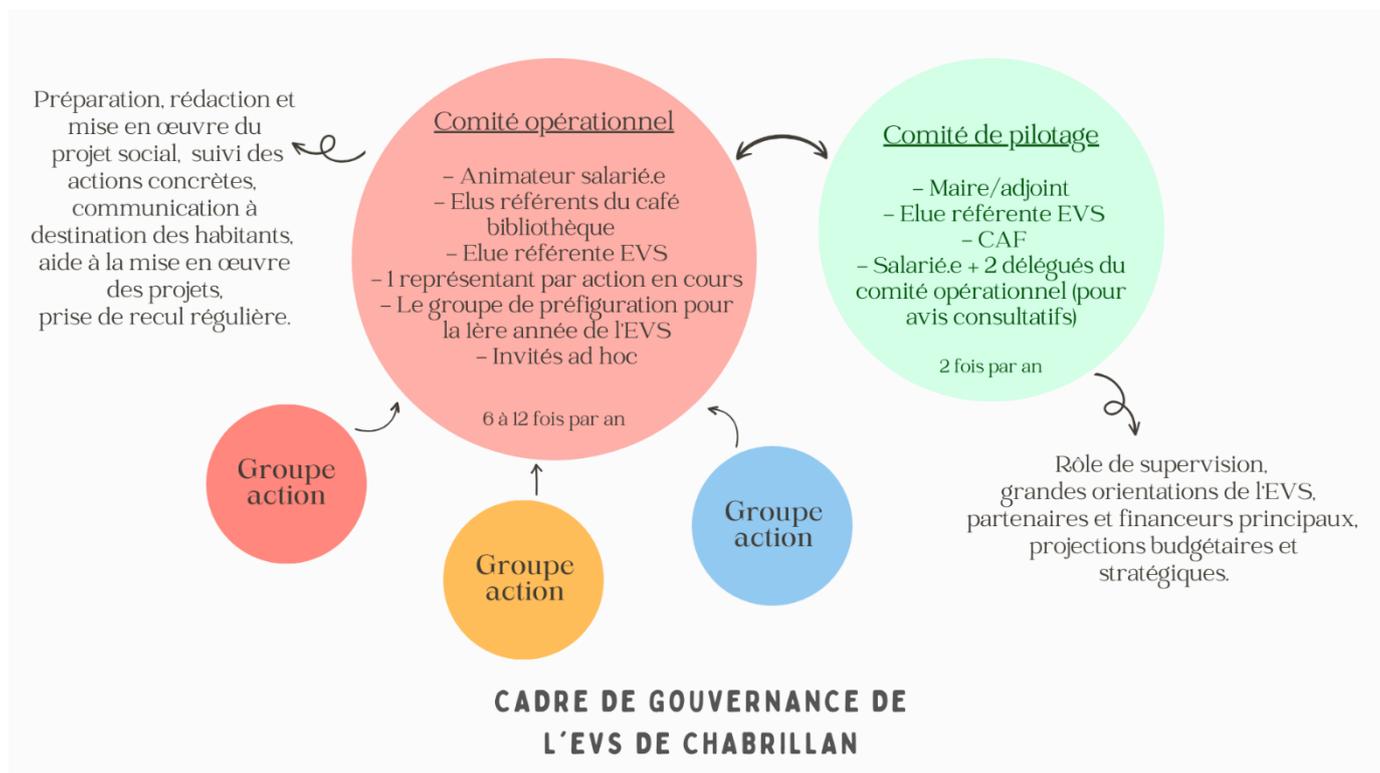
Modalités de gouvernance et de portage collectif

L'EVS de Chabrillan est piloté par deux instances décisionnelles, distinctes dans leurs prérogatives et dans leur rythme de fonctionnement :

- La première instance vise à garantir le cadre général de l'EVS, la cohérence de ses actions dans la durée et l'implication forte des partenaires et financeurs dans cette gouvernance. Pour cela, un **comité de pilotage** se réunit deux fois par an et est composé de : M. le Maire de Chabrillan (ou un représentant), l'élue référente de l'EVS, la CAF de la Drôme, et pour avis consultatif : l'animatrice salariée et deux délégués du comité opérationnel. Un représentant de la CCVD pourra y être invité ainsi que toute personne ressource sur proposition du comité de pilotage.
- Afin de garantir un suivi régulier et opérationnel des actions de l'EVS, préparer et mettre en œuvre le projet social, prendre des décisions concrètes pour mener des actions de terrain et les nouveaux projets, faire des bilans réguliers... un **comité opérationnel** se réunit toutes les 4 à 6 semaines selon les besoins. Il se compose d'un représentant par action engagée dans le cadre de l'EVS, de l'élue référente à l'EVS, de l'animatrice salariée, des élus référents du café bibliothèque et du groupe de préfiguration du projet (pour la 1^{ère} année de l'EVS seulement). Des invités *ad hoc* tels que les associations du territoire pourront être sollicités pour participer ponctuellement au comité opérationnel.

- Enfin, des **groupes action** sont constitués à chaque fois qu'une action entre en fonctionnement dans le cadre de l'EVS. Ils sont composés des habitants bénévoles ainsi que de l'animatrice salariée de l'EVS. Ils déterminent librement leur fonctionnement interne (fréquence des réunions, longévité du projet...) dans le respect des valeurs et des objectifs de l'EVS. Chaque groupe action est tenu de participer aux réunions du comité opérationnel par la voix d'une personne chargée de les représenter.

Le schéma ci-dessous reprend l'ensemble de ces éléments :



Enfin, pour permettre à tous les habitants de se saisir de l'EVS, d'en discuter les orientations et de faire émerger de nouveaux projets :



Les **permanences d'accueil du public** se tiennent les **samedis matin** une semaine sur deux, et **tous les mercredis après-midi** au Cafébibliothèque (et éventuellement dans d'autres quartiers de Chabrillan). Une personne est dédiée à l'animation de ces permanences, en dehors de l'activité de service induite par le Cafébibliothèque.

Vivre à Chabrillan
Espace de Vie Sociale

L'Espace de Vie Sociale de Chabrillan organise...

CAFÉS "ENVIE D'AGIR"

LES SAMEDIS 23 SEPTEMBRE & 14 OCTOBRE DE 10H À 12H

RENDEZ-VOUS AU CAFÉ-BIBLIOTHÈQUE DE CHABRILLAN, POUR DISCUTER D'ACTIIONS UTILES ET SOLIDAIRES À CONSTRUIRE ENSEMBLE : ÉCHANGE D'OUTILS ET DE SAVOIRS, COVOITURAGE, ACHATS GROUPÉS, ACTIVITÉS POUR LES ENFANTS...

Pour plus d'informations, nous contacter sur : evs@chabrillan.fr

Moyens humains et matériels dédiés à l'EVS

L'Espace de Vie Sociale de Chabrillan a été construit et préfiguré par un collectif de dix personnes, uniquement bénévoles, rassemblées par la diversité de leurs profils et de leurs quartiers de résidence. Soutenu par la Mairie, le collectif de préfiguration a fait le choix de s'adosser à la municipalité pour porter le projet auprès de la CAF et employer un salarié.

Un pré-projet a été proposé à la CAF en novembre 2022 par ce groupe de préfiguration, auquel il a été notifié un certain nombre d'éléments à compléter en vue de la demande officielle d'agrément auprès de la CAF de la Drôme. Une démarche de recrutement a été lancée au printemps 2023 afin de recruter un.e animateur.trice du projet sur les missions suivantes : durant la phase des premiers mois de montage, mettre progressivement en place des activités (faire émerger des propositions, accompagner les premières initiatives des habitants) et préparer le projet social qui sera soumis à l'agrément de la CAF à la fin de l'été 2023. La phase suivante, après l'agrément de la CAF, sera consacrée à la mise en œuvre des premières actions, à la coordination et l'animation du projet, au développement de partenariats et à des recherches de financements complémentaires.

A compter du 1^{er} aout 2023, **une personne est recrutée à temps partiel** par la Mairie de Chabrillan en tant que Chargée de mission « Pilotage de l'EVS ». Il est également envisagé que la salariée municipale en charge de l'entretien et l'animation du Cafébibliothèque soit partiellement sollicitée sur l'EVS.

Les **moyens matériels** à disposition de l'EVS sont donc, les locaux du Cafébibliothèque (salle principale et deux étages de bibliothèque et coin lecture, terrasse extérieure, connexion internet et accès aux sanitaires ERP), les locaux communaux (salle du conseil municipal, salle polyvalente) et tout autre espace public requis pour des activités spécifiques de l'EVS sur le territoire de la commune. L'achat d'un ordinateur et de petits matériels de bureau a été réalisé pour garantir un poste de travail adapté à la salariée en charge du pilotage du projet.

Le poste d'animatrice de l'EVS est prévu à temps partiel (20h hebdomadaire, 0.57 ETP) et dans le cadre d'une formation en alternance centrée sur le montage de l'EVS.

A propos de la responsable de l'EVS :

Valentine PORCHE

Candidate à la formation DESJEPS

En poste à 20h/semaine

à la Mairie de Chabrillan

Contactez au 06.78.69.28.81

ou evs@chabrillan.fr

Notre fonctionnement général : méthodes et outils

1. Un projet par et pour les habitants

Le projet d'Espace de Vie Sociale à Chabrillan est porté depuis ses débuts, à l'automne 2020, par un collectif d'habitants bénévoles. Ceux-ci ont été identifiés par l'équipe municipale comme relativement représentatifs de la diversité des profils et des situations dans la commune : habitants du centre-bourg et de différents hameaux dispersés, résidents anciens et plus récents, très impliqués dans la vie communale ou beaucoup moins, parité de genre et diversité d'âges. Ainsi, une dizaine de personnes se sont impliquées en jouant vraiment le jeu, autour de la création de cet EVS.

Ce groupe de préfiguration a travaillé de manière très **autonome** et volontaire depuis sa création. Il a ainsi mis en œuvre des actions de **consultation** des habitants, pendant l'enquête sociale participative, ainsi que des actions de **coopération** pour lancer les premières actions concrètes de l'EVS (voir plus bas). Il a également mené la phase de pré-projet en coopération avec la CAF de la Drôme ainsi que le recrutement de la personne salariée référente de l'EVS, en définissant la fiche de poste et en sélectionnant les candidats potentiels. Le groupe de préfiguration a toutefois activement impliqué la Mairie en faisant systématiquement valider les orientations et décisions proposées au Conseil municipal de Chabrillan. En tant que structure porteuse administrativement et financièrement, la Mairie s'engage de son côté à respecter un certain nombre de procédures publiques et d'actions de transparence dans la gestion et la mobilisation des deniers publics engagés dans l'EVS.

2. Faire connaître l'EVS et rendre visibles ses actions

Communiquer correctement et efficacement à destination des publics concernés par le projet d'EVS ou toute action qui en découle doit être un point d'attention permanent dans la mise en œuvre de notre action.

Cela doit passer par l'utilisation de **différents canaux de communication**, tels que l'application municipale Panneaux Pocket, les affichages dans des lieux fréquentés tels que le Café Bibliothèque, des distributions de courriers chez les particuliers lorsque cela est nécessaire, ou encore l'animation de réseaux sociaux, à commencer par la page Facebook « Vivre à Chabrillan » qui a été créée dans ce but. Aussi le nouveau site Internet de la Mairie de Chabrillan prévoit de dédier un espace particulier aux publications de l'EVS.

La salariée de l'EVS pourra collecter les coordonnées des personnes rencontrées tout en veillant au respect des règles RGPD en la matière, ceci afin de pérenniser les actions de l'EVS et de constituer une base de données en vue de mobilisations futures.

Le projet social fait l'objet d'un **travail graphique** permettant de le communiquer de manière simple et agréable à lire, en complément du présent document rédigé. Ainsi, les arbres à objectifs et le visuel de notre démarche participative feront l'objet d'affichages dans un espace dédié au Café Bibliothèque, afin que chacun puisse s'en emparer, les questionner et s'y investir.

De surcroît, des actions concrètes sont envisagées pour communiquer sur l'EVS au fil de sa mise en place :

- Elaborer un support de communication général sur le projet
- Utiliser les panneaux covoiturage pour communiquer sur l'EVS
- Faire des réunions de quartier ou se greffer sur celles qui existent
- Organiser une réunion publique de présentation, animée de façon à faire naître des idées
- Se greffer si pertinent sur les actions des associations du territoire, de façon à rencontrer les habitants éloignés de la structure.
- Réunion annuelle des associations : présence de l'équipe de l'EVS pour présenter la démarche et suggérer des idées (calendrier commun, panneau affichage, formations)
- Réunion de rentrée de l'école municipale : présence de l'équipe de l'EVS pour présenter la démarche auprès des parents d'élèves, suggérer des pistes d'action et prendre des contacts de volontaires parmi l'assemblée.

3. Prendre du recul et évaluer le projet social

Prendre en compte l'évaluation dès la mise en œuvre du projet social permet de créer des outils de suivi accompagnant dès leur émergence les actions de terrain et les instances de gouvernance, récolter les informations de terrain tout au long de l'année et ainsi avoir une vision actualisée pour réaliser des bilans réguliers.

L'animation de la vie sociale se vit principalement au contact des personnes et au gré des projets lancés pour se rassembler, créer et partager ensemble. Elle se vit également dans les conflits, les incompréhensions, les inégalités ressenties, les échecs et les attentes parfois irréalistes. A l'échelle de l'EVS de Chabrilan, nous aurons surtout, dans un premier temps, à faire avec une dynamique progressive, parfois lente, parfois frustrante, jusqu'à ce que suffisamment de projets prennent corps. Dans cette perspective et pour la suite, nous souhaitons adopter des temps de prise de recul, d'observation et de réflexion autour du projet et des actions qui s'y déroulent, pour garder le cap au mieux. Si le comité de pilotage se prête naturellement à des temps d'analyse, d'observation et d'évaluation des actions menées, le comité opérationnel souhaite également se saisir de ces prises de recul et organisera deux à trois fois par an des réunions dédiées à cela.

Nous proposons de structurer nos évaluations selon qu'il s'agisse d'actions particulières ou du projet social dans son ensemble, avec des indicateurs spécifiques :

- Les **indicateurs d'activité** : ils se réfèrent à des activités particulières et sont construites par le Groupe action concerné, avec l'aide de l'animatrice de l'EVS. En effet, construire des indicateurs de suivi aide à identifier quels sont les objectifs de l'action, quelles sont nos attentes, nos critères d'échec ou de réussite pour cette action particulière. Les indicateurs sont adaptés à la nature de l'action. Par exemple : nombre de participants, leur âge, le temps consacré à l'activité, le nombre d'activités différentes, etc.

- Pour toute activité (événement, atelier, réunion d'organisation) une fiche « suivi des actions » est remplie par les porteurs de l'action (voir ci-dessous). Ces fiches de suivi donnent de la matière pour nourrir les évaluations régulières et finales du projet social.

SUIVI DES ACTIONS
Espace de Vie Sociale de Chabrillan

Pour chaque action menée (un événement, une réunion, une aide pratique...), merci de remplir ce tableau et de le conserver pour archives auprès de la salariée en charge de l'animation EVS.

| | |
|---|--|
| Date et lieu | |
| Nombre de participants, profil (H/F, âge supposé) | |
| Sujet de l'action | |
| Court descriptif | |
| Quels sont les effets et la suite de cette action ? | |

- Les **indicateurs d'impact** : ils s'appuient sur les données recueillies à travers les fiches de suivi des activités et sont synthétisés tout au long de l'année par l'animatrice salariée. Ces données froides permettent aux comités opérationnels et de pilotage de mener une réflexion appuyée sur des retours de terrain et inspirée par leurs cheminements. Elles doivent être complétées par des données chaudes, des témoignages et des entretiens menés régulièrement avec des habitants investis ou non dans l'EVS. En vue de garantir la cohérence du projet social, et d'en réaliser une évaluation à la fin de la 1^{ère} année de préfiguration, ces deux instances s'interrogeront ainsi sur l'impact effectif de l'EVS sur le territoire et sur ses principaux objectifs : la solidarité, l'initiative citoyenne, le partage et l'aide aux familles et à l'enfance.

L'impact sur le territoire, c'est pour nous :

- A quel degré l'EVS est-il implanté dans la vie sociale du territoire ?
- L'EVS apporte-t-il un soutien, même mineur, aux associations du territoire ?
- L'EVS permet-il l'émergence de nouvelles solidarités entre les habitants ?
- L'EVS permet-il de se rendre de nouveaux services entre habitants ?
- L'EVS permet-il d'améliorer les activités pour les familles et les enfants ?
- Toute autre problématique permettant d'analyser l'impact des activités...

Faire émerger et accompagner l'action : méthodes et outils

4. Ecouter les besoins, repérer les idées

Le comité opérationnel et la salariée responsable de l'EVS s'engagent dans une démarche continue d'écoute et d'attention aux différents besoins soulevés par les habitants, tant en ce qui concerne la vie du village (suggérant des pistes d'actions futures dans le cadre de l'EVS) que des remarques ou critiques vis-à-vis du fonctionnement de l'EVS lui-même (pouvant dès lors déboucher sur des améliorations de la démarche). A ce titre des actions d'évaluation et de bilans réguliers sont introduits au fonctionnement de l'EVS, à l'aide des indicateurs d'impact et d'activité proposés plus haut.

Les espaces de rencontre ordinaire sont rares à Chabrillan, en dehors de la sortie d'école et du cafébibliothèque. L'incertitude sur la pérennité de la boulangerie accentue encore ce phénomène. Ecouter les personnes, proposer des entretiens en face-à-face, se rendre disponible dans des temps informels, sont autant de postures à adopter pour garantir un **lien réel avec le terrain** et les expériences vécues des personnes. De plus, l'Espace de Vie Sociale vise à devenir un **espace ressource** pour les initiatives existantes, en agissant au plus près de leurs besoins et en cherchant la transversalité avec les autres associations et projets du territoire.

- Installer des espaces physiques où recueillir des besoins et des idées : tableau libre d'accès, affichages dans les panneaux de covoiturage, espace en ligne, boîte à idées.
- Poursuivre les rencontres en face à face
- Organiser des cafés « Envie d'agir » deux fois par mois dans les premiers mois.

5. Susciter la prise d'initiatives

Impliquer les habitants aux projets de l'EVS est au cœur de notre démarche, puisque l'EVS ne saurait fonctionner uniquement pour lui-même. **Aller vers** les habitants va dès lors constituer l'une des missions majeures du comité opérationnel de l'EVS, comme une première pierre vers l'engagement dans des projets plus collectifs. Dans cette perspective, il s'agit de valoriser les actions qui renforcent le **pouvoir d'agir** des personnes, c'est-à-dire qui donnent « la possibilité de mener à terme un changement souhaité et défini par la personne concernée »¹. A plusieurs et avec de l'accompagnement, chacun peut prendre conscience de sa capacité à changer les choses réellement.

Le village de Chabrillan dispose de plusieurs associations actives sur plusieurs thématiques, avec un nombre stable de bénévoles qui se retrouvent souvent dans les différentes associations. En complémentarité, l'EVS cherche à aller vers les publics plus éloignés de l'engagement tels que les parents, les personnes précaires, les foyers socialement isolés, les nouveaux arrivants, etc.

¹ Vallerie, Bernard, et Yann Le Bossé. « Le développement du pouvoir d'agir (*empowerment*) des personnes et des collectivités : de son expérimentation à son enseignement », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, vol. 39, no. 3, 2006, pp. 87-100.

Différents dispositifs de mobilisation citoyenne sont ainsi proposés pour aller à la rencontre des personnes, identifier leurs situations ou leurs désirs, pour constituer des groupes d'action et pour élargir le cercle des personnes impactées positivement par ces actions :

- Rencontres individuelles avec des habitants
- Actions de porte-à-porte localisées selon les objectifs de l'action
- Organisation de cafés « Envie d'agir » au café bibliothèque, pensés comme des **permanences régulières d'accueil du public** le samedi matin, une semaine sur deux.



Source photo : Marie-Line Permingeat. Réunion de lancement du covoiturage à Chabrilan, mai 2023

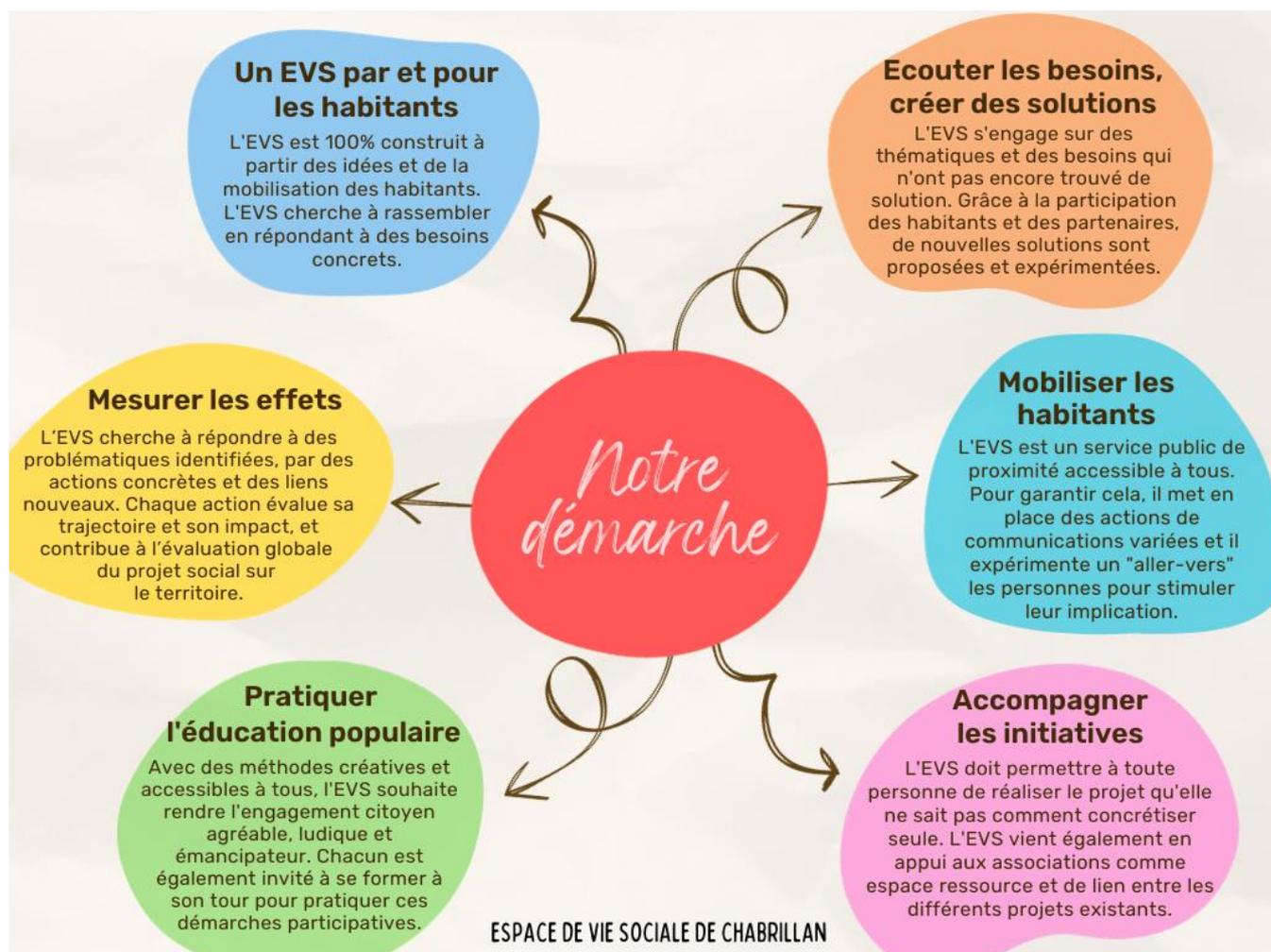
6. Passer à l'action

Le cœur de la démarche d'EVS est la concrétisation d'actions portées par et pour des habitants, en apportant le soutien, les compétences et les moyens nécessaires à ces projets. Après avoir recueilli un certain nombre d'idées et de besoins, il s'agit désormais de **cibler plusieurs actions** précises et réalisables à court ou moyen terme en s'appuyant sur les porteurs potentiels de chaque action. De concert, il s'agit d'aller vers d'autres publics que cela peut intéresser, communiquer autour de l'initiative et enfin constituer un **groupe moteur** pour l'action. Par la suite, des temps de réflexion collective et de réunions sont nécessaires afin de penser la concrétisation du projet, tant en termes logistiques, temporels, matériels que pour communiquer à propos de celui-ci dans la commune.

L'organisation d'une première action à court terme permet de passer à l'action rapidement, identifier les manques et les aspects à améliorer, attirer de nouvelles personnes dans l'organisation de la future action, et voir le projet se développer.

Dans l'animation de ces rencontres, réunions, communications... l'usage d'**outils participatifs** et d'éducation populaire sera privilégié. Clarté, accessibilité et créativité sont recherchés afin d'intéresser le maximum de personnes dans ces temps d'animation. Enfin, la montée en compétences des personnes doit être permise dans le cadre de l'EVS via l'appropriation d'outils d'animation, de documentation et de suivi de projets favorisant la participation et le pouvoir d'agir des personnes. Des formations peuvent être organisées en ce sens à destination des porteurs de projets et du comité opérationnel.

➡ Le visuel ci-dessous présente de manière synthétique les principes détaillés plus haut.



Ainsi notre démarche participative s'appuie sur des outils concrets de mobilisation, d'animation et de facilitation issus de l'éducation populaire et cherche à étendre toujours un peu plus le nombre et la diversité des profils des personnes impliquées.

De l'identification de nouvelles idées à leur réalisation et leur évaluation, les habitants sont au cœur de la démarche tout en veillant à les préserver d'une « réunionite » démobilisante. Le rôle de la personne salariée et du comité opérationnel est de ce point de vue essentiel pour assurer une coordination des actions, rappeler les rendez-vous prévus, fournir le matériel nécessaire à l'activité choisie et accompagner les habitants vers l'autonomisation complète de leur action (identifier les coûts matériels, faire des visuels...). Par ailleurs l'organisation de formations à l'adresse de bénévoles associatifs sera bien sûr accessible aux porteurs de projets au sein de l'EVS, si les thématiques abordées peuvent servir également leur action.

Les premières actions de l'Espace de Vie Sociale

Dès la phase de pré-projet, à l'automne 2022, des projets d'actions concrètes ont émergé au sein du collectif d'habitants impliqués. Avec l'aide d'une chargée de mission de la Fédération des Centres Sociaux de la Drôme, Adélaïde Caupert, le groupe a souhaité passer à l'action afin d'éprouver les idées et fonctionnements imaginés depuis près de deux ans. Le **covoiturage** a particulièrement été identifié comme un besoin précis et concret sur lequel il était possible d'agir rapidement.

Trois réunions publiques ont été organisées à l'automne 2022, dont deux co-animées par des animatrices de la Fédération des Centres Sociaux (grâce au soutien financier de la CAF), et ont débouché sur deux pistes concrètes :

- La création d'un groupe de discussion instantanée ouvert à tous et encadré par une charte d'usage, modéré par deux personnes, afin de signaler des trajets de covoiturage. A l'été 2023 ce groupe compte 14 participants.
- La volonté de faire rencontrer les demandeurs et offreurs de covoiturage autrement que par une application virtuelle, pour donner accès à tous à cette possibilité de mobilité. Pour cela, un petit groupe d'habitantes se crée pour trouver des solutions matérielles et obtient le don de panneaux refermables de la part de la communauté de commune CCVD dans le cadre de son programme Mobilité. Ces panneaux ne servaient plus et ont donc trouvé une seconde vie dans les chemins de Chabrillan.

Ces **panneaux** sont installés à quatre endroits de la commune : route de la Vaumane, sur la plaine le long de la route départementale, au village et près du hameau des Gilles (installation à venir en septembre). Des réunions de rencontres avec les habitants à proximité de ces panneaux ont été organisées, réunissant chacune entre cinq et dix personnes. Les riverains ont été informés par des courriers dans les boîtes aux lettres et des messages publiés sur les réseaux sociaux.



Enfin, une **page dédiée à l'EVS** sur le réseau social Facebook a été créé à l'automne 2022 également, permettant de relayer les actions des habitants sur un support numérique idoine et de se faire connaître au-delà des premiers intéressés.

Partie 4 – Les activités de l’Espace de Vie Sociale

Les axes d’intervention

Des axes d’action ont été identifiés à partir des réflexions et synthèses précédentes issues de l’enquête par questionnaire et des consultations individuelles et d’association lors du Forum des activités de septembre 2021, des rencontres dans les quartiers en décembre 2021, des rencontres avec des parents à l’école en mars 2022, et des consultations de personnes ressources et d’associations en octobre 2022. Les propositions, suggestions ou simples idées évoquées durant ces consultations ont permis d’orienter et de donner des contenus pratiques aux axes ainsi définis.

A l’heure de déposer le présent projet social, 4 axes d’interventions sont proposés et détaillés en objectifs et plans d’action. Ils constituent la colonne vertébrale autant que la boussole du projet de l’EVS, donnant à la fois de la matière pour agir et pour s’orienter. Ils devront ensuite se confronter au réel et valider ou non leur pertinence au regard des projets des habitants.

Ils sont présentés ci-dessous de façon rédigée, mais également sous un format graphique plus synthétique. Les actions envisagées font l’objet, pour certaines, de fiches-action à retrouver plus loin dans ce dossier.



AXE N°1 : PROMOUVOIR ET ACCOMPAGNER LES INITIATIVES

Cet axe favorise à la fois la prise d’initiatives citoyennes et solidaires, au cœur de la démarche EVS, et l’appui aux activités existantes dans le dynamique village de Chabrillan. Il s’agit donc d’encourager et de soutenir les idées qui émergent avant qu’elles ne soient noyées dans l’agitation quotidienne ou le renoncement : comment rendre concrète une idée ? comment rassembler autour d’une envie ? comment communiquer et s’organiser pour que l’idée prenne ? Une série de démarches sont mises en place pour faire réussir les actions collectives proposées et les guider dans les étapes complexes, qu’elles soient relationnelles, techniques, administratives et financières, tout au long du cycle de vie des projets.

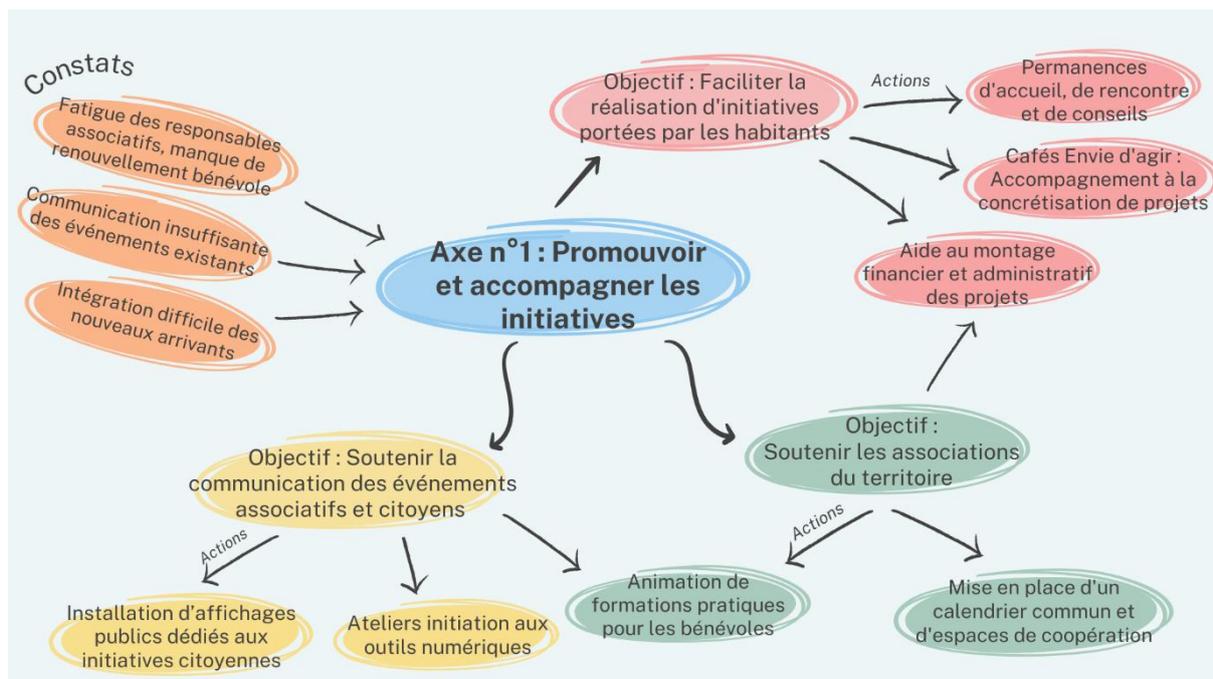
Cet axe est né également des constats de fatigue des responsables associatifs et du besoin de renouvellement des équipes bénévoles, d’un manque d’identification des initiatives d’habitants et de l’insuffisance des espaces d’intégration sociale des nouveaux arrivants sur la commune.

Cet axe nourrit donc trois **objectifs** principaux : « Faciliter la réalisation d’initiatives portées par les habitants », « Soutenir les associations du territoire » et « soutenir la communication des événements associatifs et citoyens ».

Plusieurs **actions** sont envisagées afin de répondre à ces problématiques :

- ✚ Recueillir les idées et encourager l’engagement des habitants, via l’organisation régulières de « Cafés Envie d’agir » et soutenir les projets des habitants en les accompagnant vers leur concrétisation (fiche action n°1).
- ✚ Former les bénévoles des associations aux enjeux juridiques, financiers, de communication et de gouvernance – en fonction des besoins identifiés.

- ✚ Mettre en place un calendrier commun aux associations et initiatives locales pour mieux communiquer et partager les locaux existants (fiche action n°2).
- ✚ Mettre en place un panneau à disposition des associations, initiatives et de l'EVS en cœur de village pour visibiliser les projets des habitants.
- ✚ Accueillir les personnes nouvellement arrivées, recueillir les idées et attirer de potentiels nouveaux bénévoles par le biais de « Cafés Accueil ».



Les résultats attendus sont : l'émergence de **nouveaux projets portés par les habitants** et le croisement, la rencontre, l'interconnaissance de groupes de personnes par l'intermédiaire d'un projet commun. Cet axe vise également à fournir un **support aux associations existantes** pour solidifier les points de fragilités identifiés par les bénévoles. Enfin, nous souhaitons agir pour **l'autonomie des citoyens** en animant des formations et en les outillant suffisamment pour nourrir la réussite de leurs projets par la suite.

Les **indicateurs** permettant d'évaluer la réalisation de ces résultats sont :

- Nombre des événements d'accueil et de conseil aux habitants.
- Fréquentation des événements et des cafés « Envie d'Agir ».
- Fréquentation des formations à destination des bénévoles associatifs.
- Bilans qualitatifs réalisés avec les participants à la fin de chaque formation.
- Nombre de nouvelles activités accompagnées par l'EVS.
- Nombre d'événements et annonces partagés via le calendrier des associations.
- Mise en place d'outils conjoints d'information sur l'usage des espaces à destination des associations.
- Proportion d'actions impliquant des associations constituées.



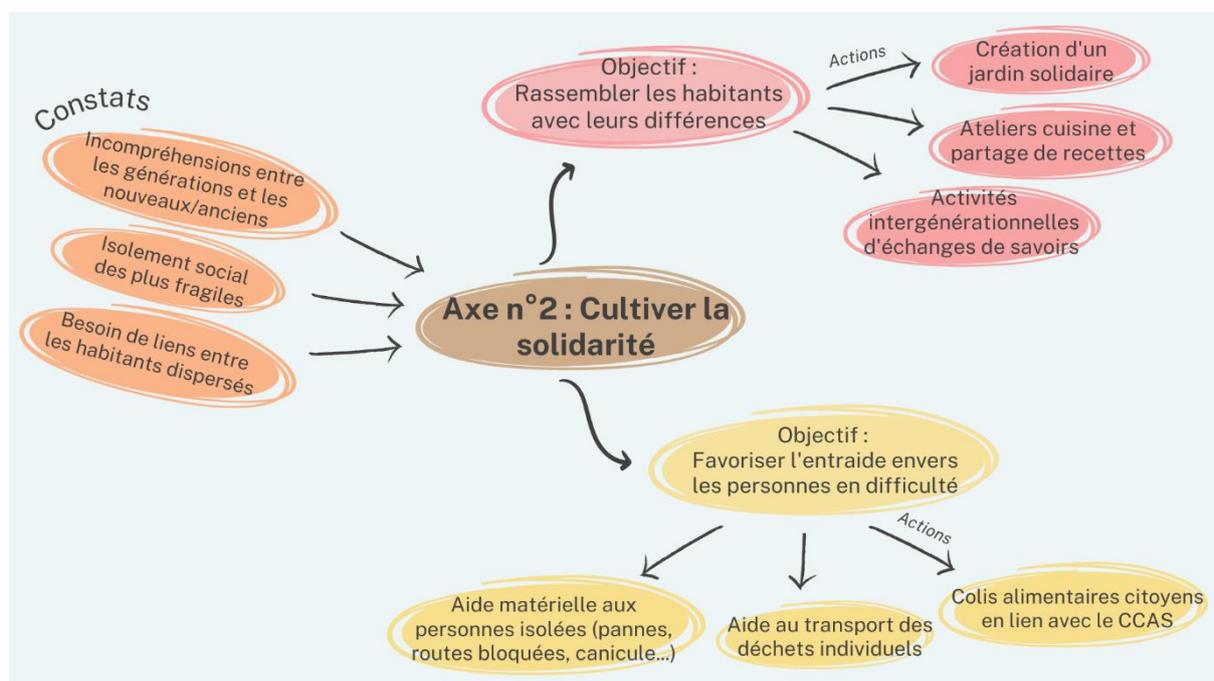
AXE N°2 : CULTIVER LA SOLIDARITÉ

Il s'agit du point majeur de convergence des enquêtes et consultations menées. C'est dans la solidarité que le partage se fait, que les liens se tissent, que les discussions s'apaisent. A partir de ce constat, mais aussi des particularités de Chabrillan en termes d'étalement de l'habitat et de résidents vieillissants, cet axe s'est matérialisé comme un moyen de recréer du commun entre les habitants et de venir concrètement en aide aux foyers les plus fragiles.

Deux **objectifs** principaux en ressortent : « Rassembler les habitants avec leurs différences » et « Favoriser l'entraide envers les personnes en difficulté ».

Plusieurs **actions** sont envisagées pour développer les actions de solidarité dans la commune :

- ✚ Organisation d'événements de partage de savoirs et de pratiques (fiche action n°3)
- ✚ Transport de personnes isolées pour venir prendre un repas ensemble à la cantine, aller au marché du village ou aux autres animations organisées au village.
- ✚ Camion solidaire : Aide au transport des déchets aux points de récolte des poubelles pour les personnes qui en ont besoin (fiche action n°4).
- ✚ Aider matériellement les personnes isolées en cas problèmes climatiques (ex : pour pouvoir sortir de chez soi lors des tempêtes de neige, routes bloquées, canicules...).
- ✚ Création d'un jardin solidaire : des légumes cultivés ensemble pour les enfants de la cantine et les colis alimentaires.
- ✚ Ateliers de partage de recettes et de cuisine collective.
- ✚ Proposer un Accueil Numérique au café bibliothèque : Initiation aux usages numériques, en complémentarité avec le bus France Service présent une fois par mois dans le village.



Les résultats attendus sont de **favoriser les croisements** entre les habitants qui se connaissent peu afin de dépasser les préjugés et nourrir les liens sociaux dans le village. Des actions

peuvent permettre de valoriser chaque personne et de s'entraider de façon conviviale, par des échanges de savoirs et des initiations (au numérique par exemple).

Il s'agit également d'agir en complémentarité du CCAS par des **gestes solidaires** et désintéressés de citoyens à l'adresse de foyers et de personnes fragiles. Cela permettra aux personnes de **prendre conscience** des difficultés vécues en cas de situations climatiques ou économiques critiques, et d'agir localement pour lutter contre l'exclusion sociale et l'isolement.

Les **indicateurs** permettant d'estimer la réalisation de ces résultats sont les suivants :

- Nombre d'activités organisées dans le cadre de l'EVS pour faire du lien social.
- Age des participants et fourchette entre les plus jeunes et les plus âgés pour chaque action menée.
- Profil des participants selon leur ancienneté de résidence.
- Profil des participants selon leur appartenance à des associations du territoire.
- Nombre de ramassages de déchets auprès de personnes demandeuses.
- Nombre d'ateliers de cuisine et de partage des savoirs.
- Nombre de participants pour chaque action.
- Si possible, nombre de participants en situation de fragilité.
- Bilans qualitatifs réalisés avec les participants à la fin de chaque action.



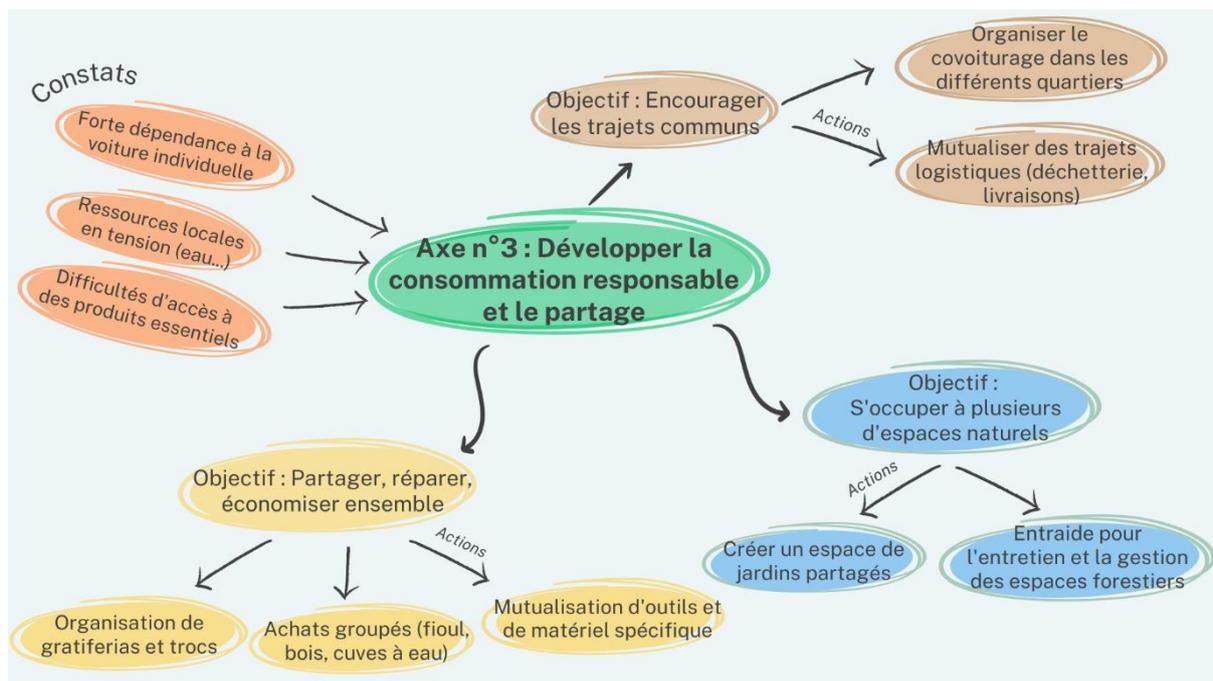
AXE N° 3 : DÉVELOPPER LA CONSOMMATION RESPONSABLE ET LE PARTAGE

La question des modes de consommation éthiques et responsables est dans un nombre croissant d'esprits, alors que les coûts liés à l'énergie et aux transports explosent, et que les ressources naturelles se dégradent d'année en année. Par des actions collectives et solidaires, cet axe vise à favoriser l'accès équitable à la consommation en réduisant les coûts et en limitant le gaspillage, les pollutions et les déchets, et en favorisant le partage et le recyclage. Il vise également à réduire concrètement la dépendance à la voiture individuelle, très ancrée dans un village du profil de Chabrillan.

Trois **objectifs** principaux sont retenus autour de cet axe : « Encourager les trajets communs », « Partager, réparer, économiser ensemble », et « S'occuper à plusieurs d'espaces naturels ».

Plusieurs **actions** sont envisagées pour répondre à ces problématiques :

- + Organiser et développer des solutions de covoiturage pour tous les habitants de la commune (hameaux et centre-bourg) en passant par le développement d'outils de communication, affichages physiques et numériques, groupes de discussion... (fiche action n°5)
- + Organisation de gratifierias (marchés gratuits de vêtements, plantes, livres...), échanges d'outils et prêts de matériel.
- + Organisation d'achats groupés pour diminuer les coûts (fioul, bois, récupérateurs d'eau...) (fiche action n°6).
- + Remise en place d'une livraison de pain dans les hameaux isolés.
- + Création d'un espace de jardins partagés favorisant la production vivrière
- + Mise en lien entre les propriétaires forestiers dans l'impossibilité d'exploiter leur bois, et de personnes volontaires pour couper le bois : partage de la ressources et mutualisation des moyens.



Les résultats attendus sont **l'amélioration de la mobilité** des personnes non-véhiculées (y compris les enfants), ainsi que la **réduction du nombre de véhicules** en circulation pour des trajets de services réguliers ou occasionnels pouvant être mutualisé. Cet axe vise à développer les actions d'entraide quant à l'entretien des espaces forestiers ou des jardins privés, mais également le **prêt d'outils et de matériels** d'entretien, de bricolage, etc. visant à éviter les achats doublons lorsque c'est possible. Enfin, cet axe doit permettre les échanges de biens désintéressés entre les habitants via des actions de troc, et privilégier l'accès à des produits essentiels en **réduisant la contrainte économique**.

Les **indicateurs** permettant d'évaluer la réalisation de ces résultats sont :

- Nombre de trajets proposés et demandés en covoiturage.
- Nombre de membres et activité du groupe de discussion numérique autour du covoiturage.
- Evaluations qualitatives régulières avec le groupe d'action covoiturage.
- Nombre d'achats groupés organisés entre habitants.
- Nombre d'événements d'échange de biens ou d'outils organisés entre habitants.
- Le nombre de participants pour chaque action.



AXE N°4 : ENFANCE, MOBILISER POUR REpondre A DES BESOINS PARTAGES

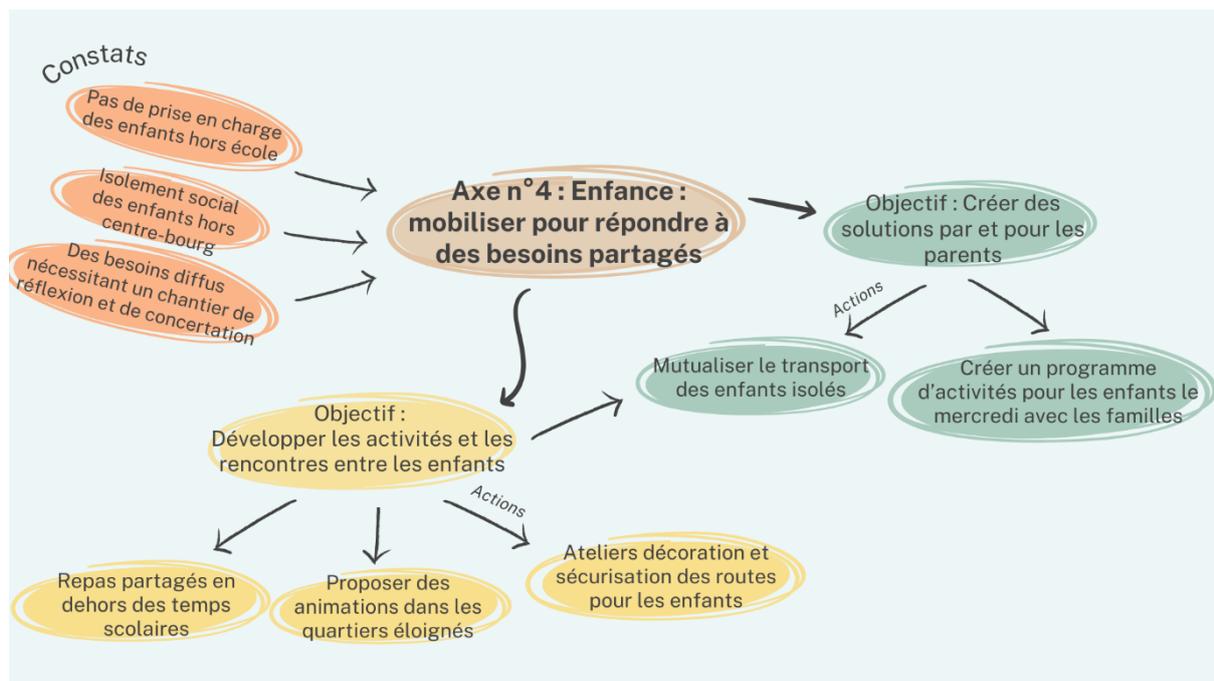
Petite enfance, temps extrascolaires et accompagnement de la préadolescence et adolescence : entre nécessités éducatives et de loisirs, et contraintes parentales (de temps, géographiques, financières...) un véritable travail de réflexion est à conduire avec les enfants, les parents, les professionnels et les institutions ou associations, pour répondre à un besoin aujourd'hui diffus mais essentiel. Les premiers constats identifiés révèlent un manque au niveau de la prise en charge des mineurs sur les temps extrascolaires (mercredi et vacances), un besoin d'aide à la scolarité pour les élèves du secondaire, et l'isolement social d'enfants résidant en dehors du centre-bourg où il est plus facile de se rencontrer.

De façon générale, ces besoins sont encore à affiner et à travailler avec les personnes concernées (parents, enfants, enseignants, aidants scolaires...) pour concrétiser la mise en place de nouvelles solutions d'entraide et de service.

Les **objectifs** principaux de cet axe sont de « Créer des solutions par et pour les parents » et de « Développer les activités et les rencontres entre les enfants ».

Plusieurs **activités** sont à expérimenter afin de répondre à ces problématiques :

- ✚ Impliquer les parents dans la conception d'un programme d'activités à destination des enfants (thèmes, intervenants...). Deux activités de « démarreur » sont organisées en ce sens par le comité opérationnel de l'EVS à l'automne 2023 (fiche action n°7).
- ✚ Organiser des repas partagés entre les familles et les enfants en dehors des temps scolaires et favorisant la mixité des publics.
- ✚ Mutualiser les transports des enfants isolés pour aller à l'école ou participer aux activités extra-scolaires.
- ✚ Proposer des animations ludiques dans les quartiers éloignés du centre-bourg.
- ✚ Organiser des ateliers hors-les-murs, dans les différents quartiers, pour décorer les routes et sensibiliser à la sécurité routière des enfants (fiche action n°8)



Les résultats attendus sont **l'appui concret apporté aux familles**, notamment monoparentales, dans la prise en charge des mineurs les mercredis et sur d'autres créneaux hors école. Cela permettra également de **favoriser la rencontre** et l'interconnaissance entre les jeunes du village qui, scolarisés sur différentes communes, ne se fréquentent pas forcément. Cela peut aider à la déconcentration des activités dans les différents quartiers de la commune, les initiatives d'entraide mutuelle à travers le transport partagé ou l'organisation de temps informels ouverts à tous pour se connaître. Les activités de loisirs sont l'occasion de privilégier la découverte de nouvelles pratiques pour les enfants, encourager la prise d'autonomie, l'égalité de traitement et l'émancipation de chacun. Enfin, cet axe vise à mobiliser les parents dans la **construction collective** des solutions de garde et d'accueil de loisirs pour leurs enfants.

Les **indicateurs** permettant d'évaluer la réalisation de ces résultats sont :

- Nombre d'activités organisées pour les enfants dans des quartiers décentralisés de la commune.
- Création d'un groupe de parents moteurs pour travailler à l'extension de l'accueil périscolaire dans la commune au mercredi après-midi, ou à la construction d'un programme d'activités faisant appel à des intervenants extérieurs.
- Nombre de familles prêtes à s'impliquer dans un mode d'accueil commun.
- Des suivis qualitatifs réguliers avec les groupes mobilisés pour identifier les freins à l'action ou les nouveaux besoins.

➡ Se situer dans le temps avec cadre et souplesse : 4 axes pour commencer

« Pour commencer »... parce que, en cohérence avec une démarche participative, ce sont les initiatives proposées et les besoins repérés au fil du temps qui orienteront réellement les activités futures de l'EVS.

La vie sociale imbrique des relations et activités de toutes sortes. Les axes définis ne constituent donc pas des « silos » étanches, mais englobent fréquemment des activités relevant également d'autres axes. Les axes permettent de définir des objectifs généraux, dont certaines composantes se recoupent. De plus, chaque axe comporte des actions de tout genre : matériel, relationnel, économique, culturel, éducatif, etc.

Globalement, il s'agit de **multiplier les actions favorisant le lien, la coopération et l'entraide** et de **développer les initiatives collectives**, même quand elles remettent en question le « On a toujours fait comme cela ».

De plus, les axes, objectifs et actions proposés ci-dessus correspondent à l'intention et à la réflexion des habitants porteurs du projet EVS à l'été 2023, au regard des résultats de l'enquête sociale participative réalisée auprès des autres habitants de la commune.

L'adaptation est de mise pour l'Espace de Vie Sociale en cours d'émergence : au contact des initiatives et projets effectivement proposés par les habitants, il s'agira à la fois de s'assurer que ceux-ci correspondent aux valeurs, à la démarche participative et aux grands axes de l'EVS, et de permettre une certaine souplesse thématique afin de ne pas fermer la porte à des projets enthousiasmants.

Enfin, les actions et les résultats envisagés ici demandent du temps et du tact pour s'installer durablement, c'est pourquoi nous projetons ces actions sur les 2 ou 3 premières années de l'EVS au lieu de se restreindre à la seule première année.

Un travail d'évaluation complet à l'aune des indicateurs recueillis sera toutefois réalisé à la fin de la première année d'activités afin de faire un point sur l'émergence et l'effectivité de l'EVS de Chabrillan auprès de nos partenaires de la CAF et de la Mairie. Cette évaluation portera également sur les adaptations souhaitables du cadre organisationnel et de la gouvernance.

Les actions de l'EVS en détail : 8 fiches action

FICHE ACTION N° 1

| | |
|--------------------------------|--|
| INTITULE DE L'ACTION | Cafés Envie d'Agir |
| AXE D'INTERVENTION | Axe n°1 : Promouvoir et accompagner les initiatives |
| CONSTATS | Faible renouvellement des bénévoles impliqués à Chabrillan ; des projets existants pas toujours bien connus ; manque de connaissance des aides financières possibles et des étapes à suivre pour monter un projet. |
| OBJECTIFS GENERAUX | Faciliter la réalisation d'actions portées par les habitants |
| OBJECTIFS OPERATIONNELS | <ul style="list-style-type: none"> • Encourager la participation des habitants aux orientations d'activités de l'EVS. • Offrir un espace de rencontre nouveau et régulier entre des personnes souhaitant s'investir et d'autres déjà bénévoles dans une structure. • Créer des groupes d'action opérationnels pour créer de nouveaux projets, et les accompagner techniquement : communication, matériel, évaluation, etc. |
| DESCRIPTIF DE L'ACTION | Les cafés « Envie d'Agir » sont des temps de rencontre et de discussion autour de l'engagement citoyen et associatif, à Chabrillan mais aussi dans d'autres communes du territoire. Ils se déroulent une à deux fois par mois au cafébibliothèque de Chabrillan, et permettent à chacun d'y amener ses idées, de s'enrichir des autres et de formuler ensemble des pistes d'actions concrètes. Autour de l'informel du café et du coup de pouce de méthodes participatives, les personnes sont amenées à s'impliquer solidairement dans la vie du village. |
| PUBLIC VISE | Nouveaux et nouvelles arrivantes, parents, bénévoles d'associations... Principalement des adultes, sans prérequis. |
| ECHEANCIER | 1 à 2 rencontres par mois en fonction de l'affluence à partir de septembre 2023. |
| MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES | <ul style="list-style-type: none"> • 1 animatrice salariée • Appui du comité opérationnel • Une partie des locaux du café bibliothèque |
| RESULTATS ATTENDUS | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Rencontre entre habitants qui ne se connaissent pas ou peu ➤ Emergence de nouvelles idées pour l'EVS ➤ Création de groupes action ➤ Recrutement de nouveaux bénévoles pour les associations. |

FICHE ACTION N° 2

| | |
|--------------------------------|--|
| INTITULE DE L'ACTION | Le calendrier des associations |
| AXE D'INTERVENTION | Axe n°1 : Promouvoir et accompagner les initiatives |
| CONSTATS | Les activités des associations ne sont pas toujours visibles des habitants en-dehors des adhérents, ce qui renforce le manque de renouvellement des bénévoles. Aussi des conflits d'agenda et d'utilisation des espaces publics perturbent les liens déjà distendus entre les associations. |
| OBJECTIFS GENERAUX | Soutenir les associations du territoire ; Soutenir la communication des événements associatifs et citoyens |
| OBJECTIFS OPERATIONNELS | <ul style="list-style-type: none"> • Donner plus de visibilité aux activités des associations en encourageant une diffusion conjointe. • Eviter les conflits d'agenda en anticipant les activités. • Clarifier l'agenda local pour la mairie et les habitants. • Nourrir le lien inter-associatif et les coopérations. |
| DESCRIPTIF DE L'ACTION | Une réunion inter-associative est organisée début septembre 2023 pour s'informer des activités prévues et remplir le futur calendrier partagé. Dans un second temps les bénévoles décideront d'une organisation simple et accessible à tous pour alimenter un calendrier commun, à mettre à jour chaque mois ou selon une autre régularité en fonction des besoins. Le calendrier vise à être accessible à toutes les associations ainsi qu'aux Chabrillanais.es par affichage public. |
| PUBLIC VISE | Bénévoles et responsables d'associations, élue référente à la vie associative, sympathisants et participants des événements associatifs. |
| ECHEANCIER | Mise en place à partir de septembre ou octobre 2023, et mise à jour très régulière. |
| MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES | <ul style="list-style-type: none"> • Appui de la mairie pour l'organisation d'une réunion inter-associative à la rentrée • Animation par la salariée de l'EVS • Un panneau d'affichage public • Une page dédiée sur le nouveau site web de la mairie. |
| RESULTATS ATTENDUS | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Contribution régulière des responsables associatifs pour tenir le calendrier à jour. ➤ Une meilleure circulation de l'information entre les responsables et bénévoles associatifs. ➤ Davantage de croisements, coopérations et participations mutuelles des associations dans les événements. |

FICHE ACTION N° 3

| | |
|--------------------------------|---|
| INTITULE DE L'ACTION | Ateliers intergénérationnels d'échange de pratiques et de connaissances |
| AXE D'INTERVENTION | Axe n°2 : Cultiver la solidarité |
| CONSTATS | Manque de lien entre les habitants nouveaux et anciens, entre les différentes générations, besoin de recréer des temps de partage et dialogue valorisant le parcours de chacun. |
| OBJECTIFS GENERAUX | Rassembler les habitants avec leurs différences |
| OBJECTIFS OPERATIONNELS | <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les savoirs des personnes. • Nourrir les liens intergénérationnels. • Provoquer des rencontres entre les nouveaux et anciens habitants. • Encourager la formation mutuelle et l'apprentissage par le faire. |
| DESCRIPTIF DE L'ACTION | Chaque mois sont organisés des temps d'échange de pratiques et de savoirs, par un petit groupe moteur de l'action et avec l'aide de la salariée de l'EVS. Des thèmes sont choisis pour préciser le déroulé de chaque rencontre : langues étrangères, bricolage, couture, jardinage, lectures, numérique... Ces thèmes permettent aussi de repérer quels sujets intéressent les habitants et peuvent être réitérés régulièrement. Les participants sont amenés à apporter de la connaissance ou venir en chercher, dans un format d'échange accessible à tous et toutes, d'écoute active et de contribution désintéressée. |
| PUBLIC VISE | Pas de public spécifique : l'intergénérationnel, l'interculturel et le croisement des parcours est encouragé. |
| ECHEANCIER | Mise en place de premières actions au Café Bibliothèque à l'automne 2023 pour une régularisation des ateliers sur un rythme mensuel. |
| MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES | <ul style="list-style-type: none"> • Locaux du café bibliothèque • Mobilisation d'un groupe action bénévole • Appui de la salariée de l'EVS • Supports graphiques pour communiquer sur les ateliers. |
| RESULTATS ATTENDUS | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Approfondissement des liens entre les habitants. ➤ Valorisation du savoir et acquisition de compétences d'animation pour les transmetteurs de connaissances. ➤ Montée en compétences concrète sur les thématiques choisies. |

FICHE ACTION N° 4

| | |
|--------------------------------|---|
| INTITULE DE L'ACTION | Camion solidaire : Aide au transport des déchets individuels |
| AXE D'INTERVENTION | Axe n°2 : Cultiver la solidarité |
| CONSTATS | Des personnes ont des difficultés à déposer leurs déchets dans les zones de collecte car celles-ci sont trop éloignées de chez elles ou mal positionnées (hauteur, accessibilité). De plus ces personnes ont peu de contacts au quotidien pour les aider. |
| OBJECTIFS GENERAUX | Favoriser l'entraide envers les personnes en difficulté |
| OBJECTIFS OPERATIONNELS | <ul style="list-style-type: none"> • Faire vivre des actions bénévoles très concrètes au service des personnes âgées et en situation de handicap. • Permettre la rencontre entre des personnes bénévoles et des bénéficiaires. • Améliorer l'accès aux traitement des déchets pour tous. |
| DESCRIPTIF DE L'ACTION | Un groupe action identifie les personnes qui ont des difficultés à atteindre leur zone de ramassage des poubelles (liées à la distance par rapport au domicile, à l'emplacement des zones de collecte, à des difficultés physiques ou moteur, etc.). Ces bénévoles organisent ensuite des tournées près de chez eux pour déposer les poubelles et déchets recyclés des personnes dans les zones de collecte appropriés. Ils profitent de ces tournées pour échanger avec les personnes et connaître leurs besoins de coups de main solidaires pour d'autres actions de l'EVS. |
| PUBLIC VISE | Les bénévoles peuvent être de tout profil, mais doivent si besoin être véhiculés. Les personnes aidées sont principalement des personnes âgées, non véhiculées et/ou isolées chez elles, dans des hameaux hors du village. |
| ECHEANCIER | Cette action doit se mettre en place dans le courant de l'automne 2023 et trouver un rythme de croisière sur une base d'actions organisées une à deux fois par mois. |
| MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES | <ul style="list-style-type: none"> • Temps et véhicule des bénévoles • Moyens de communication municipaux et de l'EVS • Appui de la salariée EVS |
| RESULTATS ATTENDUS | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réduction concrète des difficultés de traitement des déchets pour les foyers concernés. ➤ Augmentation du lien social et des rencontres avec les personnes âgées ou isolées. ➤ Valorisation des actions de solidarité dans le village. |

FICHE ACTION N° 5

| | |
|--------------------------------|---|
| INTITULE DE L'ACTION | Organiser le covoiturage à Chabrillan |
| AXE D'INTERVENTION | Axe n°3 : Développer la consommation responsable et le partage |
| CONSTATS | Le village est très étendu et très mal desservi par les transports en commun. La dépendance à la voiture individuelle est très forte et pousse les foyers à posséder 1 ou 2 véhicules chacun. |
| OBJECTIFS GENERAUX | Encourager les trajets communs |
| OBJECTIFS OPERATIONNELS | <ul style="list-style-type: none"> • Créer des habitudes de covoiturage entre voisins et habitants • Réduire la dépendance à la voiture et l'isolement des personnes non-véhiculées. • Proposer des outils d'organisation pratiques et inclusifs. |
| DESCRIPTIF DE L'ACTION | Le covoiturage est encouragé par l'installation de panneaux d'information dans les différents quartiers de la commune, où les automobilistes et passagers peuvent écrire « je demande/je propose » un trajet. Un groupe de discussion instantanée permet également de proposer ou demander des trajets par le numérique. Une charte d'usage de ce groupe de discussion est écrite pour garantir le bon usage de cet outil, et des affichages sont distribués dans la commune pour mettre en avant l'action. |
| PUBLIC VISE | Habitants de Chabrillan et des villages alentours, possédant ou non une voiture. Adultes et personnes âgées principalement. |
| ECHEANCIER | Un groupe action s'est créé et le projet a été annoncé via des réunions publiques à la fin d'année 2022. Des panneaux d'affichage sont installés entre mai et septembre 2023, un groupe de discussion est créé dans le même temps. Les outils proposés font l'objet de bilans réguliers avec le groupe action et le covoiturage est prévu pour se développer d'ici 2024. |
| MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES | <ul style="list-style-type: none"> • Un groupe action bénévole mobilisé • Des panneaux de seconde main offert par la CCVD • Moyens de communication municipaux et de l'EVS • Appui de la salariée de l'EVS pour le suivi de l'action |
| RESULTATS ATTENDUS | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Des trajets mieux anticipés et relayés aux autres habitants pour mutualiser quand c'est possible. ➤ Le développement de solutions alternatives pour des trajets particuliers ou réguliers. ➤ Réduction du nombre de trajets automobilistes en solitaire. |

FICHE ACTION N° 6

| | |
|--------------------------------|---|
| INTITULE DE L'ACTION | Achats groupés |
| AXE D'INTERVENTION | Axe n°3 : Développer la consommation responsable et le partage |
| CONSTATS | L'achat de certains biens et matériaux se prête particulièrement bien à la mutualisation, et montrent les économies possibles par l'achat groupé. Cela fait écho au besoin de lien social et d'entraide entre les habitants qui se connaissent peu. |
| OBJECTIFS GENERAUX | Partager, réparer, économiser ensemble |
| OBJECTIFS OPERATIONNELS | <ul style="list-style-type: none"> • Amener les habitants à s'organiser ensemble autour d'une action concrète et limitée dans le temps. • Faire découvrir des modes de consommation de seconde main ou de proximité. • Donner accès à des biens spécifiques par l'économie réalisée lors de l'achat groupé, réduire les coûts de livraison, etc. |
| DESCRIPTIF DE L'ACTION | A partir de premiers besoins identifiés (récupérateurs d'eau, fioul), des petits groupes d'habitants intéressés se créent et étudient ensemble où, quand, comment ils peuvent faire leur achat groupé. Ils peuvent communiquer dans le village ou auprès de leurs voisins au sujet de leur action afin de savoir si d'autres sont intéressés par cet achat groupé. Une fois la commande passée et réceptionnée, une communication de l'EVS est faite sur cette action et une autre idée d'achat groupé est engagée. |
| PUBLIC VISE | Tout public, pas de cible spécifique. |
| ECHEANCIER | Les achats groupés feront l'objet de premières réunions ciblées entre personnes intéressées à l'automne 2023, mais aussi de discussions lors des cafés Envie d'Agir organisés dès la rentrée. Les achats groupés s'organiseront ensuite en fonction des idées et envies des personnes et souvent sur un rythme saisonnalisé en fonction des besoins pratiques du moment. |
| MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES | <ul style="list-style-type: none"> • Des petits groupes bénévoles organisés autour d'1 achat • Moyens de communication de l'EVS • Appui de la salariée de l'EVS |
| RESULTATS ATTENDUS | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plusieurs achats groupés concrétisés dans l'année, permettant de démontrer leur utilité sociale. ➤ Rendre accessibles des biens spécifiques par une réduction des coûts permis par l'achat groupé. ➤ Création de nouveaux liens entre des habitants sur la base de cette coopération. |

FICHE ACTION N° 7

| | |
|--------------------------------|--|
| INTITULE DE L'ACTION | Construire un programme d'activité pour tous les enfants le mercredi avec les familles |
| AXE D'INTERVENTION | Axe n°4 : Enfance : mobiliser pour répondre à des besoins partagés |
| CONSTATS | Les familles de Chabrillan ont des difficultés vis-à-vis du manque de solutions partagées pour la garde des jeunes mineurs sur les temps hors école. Si le café bibliothèque propose des activités pour parents et enfants sur les mercredis après-midi, il est difficile de tout gérer pour les salariés du café et ce créneau est de moins en moins utilisé par les parents qui ne sont pas disponibles. |
| OBJECTIFS GENERAUX | Créer des solutions par et pour les parents |
| OBJECTIFS OPERATIONNELS | <ul style="list-style-type: none"> • Apporter une aide à la parentalité en autonomisant les enfants dans les activités du mercredi. • Impliquer les parents dans la conception du projet et dans l'orientation éducative de ces temps d'activité. • Proposer aux enfants de Chabrillan des activités de jeu intéressantes et adaptées à chacun. |
| DESCRIPTIF DE L'ACTION | <p>Cette action se construit autour d'un groupe de parents mobilisés pour créer une solution d'accueil d'enfants mutualisée les mercredis après-midi au Cafébibliothèque. Les parents créent un programme d'activités, sollicitent des intervenants et s'impliquent à tour de rôle dans l'animation des mercredis, aux côtés d'un animateur qualifié.</p> <p>Cette action est impulsée par un 1^{er} événement ludique à l'automne 2023, permettant de réunir les parents lorsque les enfants jouent ; un intervenant pédagogique extérieur est sollicité pour cela.</p> |
| PUBLIC VISE | Parents d'élèves de la commune et alentours ; enfants de la commune et alentours jusqu'à 12 ans. |
| ECHEANCIER | Mise en place d'un groupe de travail entre parents à partir de la rentrée 2023 pour une opérationnalisation de l'action à compter de janvier 2024. |
| MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES | <ul style="list-style-type: none"> • Groupe action bénévole composé de parents d'élèves • Locaux du café bibliothèque • Support technique et juridique des services de la mairie • Appui de la salariée EVS • Embauche d'un.e animateur.ice BAFBA et/ou d'intervenants réguliers. |
| RESULTATS ATTENDUS | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'une solution pérenne d'accueil de mineurs, co-construit par les parents et l'équipe pédagogique. ➤ Mise en place d'activités pédagogiques de qualité et respectueuses du rythme et des envies des enfants. |

FICHE ACTION N° 8

| | |
|--------------------------------|---|
| INTITULE DE L'ACTION | Ateliers décoration et sécurisation des routes pour les enfants |
| AXE D'INTERVENTION | Axe n°4 : Enfance : mobiliser pour répondre à des besoins partagés |
| CONSTATS | Des activités en proximité des habitations éparses sont demandées par les Chabrilanais, pour prendre en compte tous les hameaux et faire du lien entre voisins. Aussi les routes de campagne qui traversent les hameaux ne sont pas souvent adaptées à la présence d'enfants riverains qui peuvent traverser et jouer sur ces voies. |
| OBJECTIFS GENERAUX | Développer les activités et les rencontres entre les enfants |
| OBJECTIFS OPERATIONNELS | <ul style="list-style-type: none"> • Créer de l'animation de rue au plus près des familles, mobiliser à côté de chez soi. • Permettre les rencontres entre les enfants et les familles. • Egayer les quartiers de Chabrillan avec des décorations routières. • Sensibiliser les automobilistes à la sécurité des enfants. |
| DESCRIPTIF DE L'ACTION | Des familles organisent un événement sur une après-midi dans leur hameau, mobilisent les voisins et prévoient du matériel auprès de l'EVS pour peindre des panneaux et des dessins sur les routes près de chez elles. |
| PUBLIC VISE | Les familles et les enfants des hameaux éloignés du centre. |
| ECHEANCIER | Premières actions à l'automne et au printemps 2023-2024, prenant en compte les contraintes météorologiques de telles actions en extérieur. |
| MOYENS ET RESSOURCES MOBILISES | <ul style="list-style-type: none"> • Appui de la salariée EVS • Matériel d'activités manuelles acheté par l'EVS • Prêt de matériel de peinture par les habitants. • Outils de communication de l'EVS et de la Mairie (tractage). |
| RESULTATS ATTENDUS | <ul style="list-style-type: none"> ➤ Plusieurs temps conviviaux et ludiques organisés entre voisins dans différents quartiers de la commune. ➤ Une meilleure interconnaissance des enfants et des familles résidant à proximité. ➤ Plus de vigilance des automobilistes à proximité des maisons, et une décoration chaleureuse des rues de la commune. |

Budget prévisionnel

L'Espace de Vie Sociale de Chabrillan a, pour son lancement, deux sources de financement : la prestation « Animation sociale » de la CAF de la Drôme et le reste à charge financé par la Mairie de Chabrillan. Il emploie une personne à temps partiel et utilise les locaux du Cafébibliothèque comme espace de travail, de permanences et de réunions.

Clé de répartition

En tant que projet se déroulant dans les murs du Cafébibliothèque - un équipement municipal- l'EVS nécessite de distinguer ce qui est des frais induits par ses activités, et des frais autres qui concernent le bar, la bibliothèque et d'autres activités associatives hors-EVS. Nous avons pour cela identifié tous les contextes d'ouverture du café et les activités qui s'y passent en tachant d'être les plus exhaustifs et précis possible, dans le but d'établir une clé de répartition de l'usage des locaux du Cafébibliothèque.

CLE DE REPARTITION USAGES EVS/CAFEBIBLIOTHEQUE

| Usages pour les activités du cafébibliothèque en heure / semaine | |
|--|----------------------------|
| Ouverture au public | 26h |
| Chorale Ripitiki | 2h |
| Périscolaire / aide aux devoirs | 4h (oct-déc) |
| Travail bibliothécaire hors ouverture | 4h |
| Usages autres associations et réunion d'équipe | 2h |
| Total | 38 heures / semaine |

| Usages pour les activités de l'EVS en heure / semaine | |
|---|----------------------------|
| Travail animatrice de l'EVS | 20h |
| Temps de réunions EVS | 4h |
| Animations jeunesse | 2h (oct-dec) |
| Total | 26 heures / semaine |

| Résultat répartition des heures d'utilisation des locaux : | |
|--|------------|
| Cafébibliothèque | 60% |
| Espace de vie sociale | 40% |

Ce travail d'identification évalue à 38 le nombre d'heures par semaine d'ouverture du Cafébibliothèque pour ses usages propres. Pour l'EVS, ce nombre est à 26 heures par semaine. Cela équivaut à un **usage de 40% des locaux du Cafébibliothèque** comme bâtiment municipal, contre 60% pour les usages du café, de la bibliothèque ou d'autres activités existantes.

Cette clé de répartition nous permet de calculer la répartition des coûts des fluides, de maintenance, de télécoms et de temps d'entretien des locaux.

Budget prévisionnel 2023

Nous présentons ci-dessous un budget prévisionnel pour les cinq premiers mois de l'EVS, à compter du recrutement de la salariée au **1^{er} aout 2023 et jusqu'au 31 décembre 2023**. Les coûts sont essentiellement des frais de personnel (10 988€), des achats (1 900€), des services extérieurs (711€), des frais de télécoms (150€) et de réception (150€)

Les frais de personnel sont répartis comme tel :

- Le poste d'animatrice à 0.71 ETP (25h / semaine) du 1/08 au 31/10/2023 : 6 718 €
- Le poste d'animatrice à 0.57 ETP (20h / semaine) du 1/11 au 31/12/2023 : 3 583 €
- Le temps de travail de l'animatrice du Cafébibliothèque dédié à l'animation avec les enfants (2h / semaine), prévu pour les mois de novembre et décembre hors vacances scolaires (soit 7 semaines) : 259 €
- 40% du temps de travail de l'agent de ménage : 429 €

Les frais d'achat comportent :

- Les fournitures administratives et petit matériel d'animation : 300 €
- L'achat d'un petit téléphone dédié à l'EVS : 200 €
- Les fluides liés à l'usage du Cafébibliothèque à 40% selon la clé de répartition :
 - o Gaz : 980 €
 - o Eau : 100 €
 - o Electricité : 320 €

Les services extérieurs sont les suivants :

- Les frais de boîte mail et maintenance informatique : 133€
- Les frais de maintenant de l'ascenseur au prorata de la clé de répartition : 358€
- Deux prestations autour du jeu pour les enfants durant les vacances de la Toussaint : 219,50 €

Les autres services comportent :

- Des frais de télécom (internet, ligne tel EVS et ligne d'assistance ascenseur) : 150 €
- Des frais de réception évalués à 150 €

Le **total des dépenses** s'élève donc à **13 897,72 €** pour la période d'août à décembre 2023.

Au niveau des recettes, la **prestation Animation Sociale** reçue par la CAF à hauteur de 60% du montant total des dépenses est de : **8 338,63 €**

Le **reste à charge** de la Mairie de Chabrillan est donc de : **5 559, 09€**

Des sources de financement complémentaires (MSA, CCVD...) seront mobilisées dès que cela est possible et pertinent, au regard du développement de nouvelles actions dans le cadre de l'EVS. L'adhésion à la Fédération des Centres Sociaux se fera, quant à elle, à partir de l'année 2024 et sera ajoutée au prochain budget prévisionnel.

| BUDGET PREVISIONNEL 2023 AOÛT A DECEMBRE 2023 (5 MOIS) | | | |
|---|-----------------------------------|---|--------------------|
| DEPENSES | CHABRILLAN | RECETTES | Montants |
| 60 ACHATS | | 70623 PRESTATION DE SERVICE RECUE DE LA CAF | 8 338,63 € |
| | Fournitures bureau et animation | 300 € | |
| | Téléphone | 200 € | |
| | Fluides | 1 400 € | |
| 61 SERVICES EXTERIEURS | | | |
| | Maintenance informatique | 133 € | |
| | Maintenance ascenseur | 358 € | |
| | Prestations jeunesse vacances sco | 220 € | |
| 62 AUTRES SERVICES | | 70642 PARTICIPATIONS DES USAGERS NON | |
| | Ligne assistance ascenseur | 42 € | |
| | Connexion internet | 77 € | |
| | Ligne téléphonique EVS | 30 € | |
| | Réception | 150 € | |
| | | 708 PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXES | |
| 63 IMPOTS ET TAXES | | 741 SUBVENTION ET PRESTATIONS DE SERVICE ETAT | |
| 63A Impôts,taxes liés aux frais de personnel | | 742 SUB ET PRESTATIONS REGIONALES | |
| 63B Autres impôts et taxes | | 743 SUB ET PRESTATIONS DEPARTEMENTALES | |
| | | 744 SUBVENTION ET PRESTATIONS DE SERVICE COMMUNALES | 5 559,09 € |
| 64 FRAIS DE PERSONNEL | | 7451 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET PRESTATIONS | |
| | Animation EVS 0,71 ETP | 6 718 € | |
| | Animation EVS 0,57 ETP | 3 583 € | |
| | Animation jeunesse hors Vacances | 259 € | |
| | Ménage | 429 € | |
| 65 AUTRES CHARGES DE GESTION | | 75 PRODUITS DE GESTION | |
| 66 CHARGES FINANCIERES | | 76 PRODUITS FINANCIERS | |
| 67 CHARGES EXCEPTIONNELLES | | 77 PRODUITS EXCEPTIONNELS | |
| 68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS | | 78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS | |
| 69 IMPOTS SUR LES BENEFICES | | 79 TRANSFERT DE CHARGES | |
| TOTAL DEPENSES | 13 897,72 € | TOTAL RECETTES | 13 897,72 € |
| 86 CONTRIBUTION VOLONTAIRES (Charges supplétives) | | 87 CONTRIBUTION VOLONTAIRES (Charges supplétives) | |
| TOTAL GENERAL DES DEPENSES | 13 897,72 € | TOTAL GENERAL DES RECETTES | 13 897,72 € |
| EXCEDENT | | DEFICIT | |

Annexes

- 1) Délibération du Conseil Municipal de Chabrillan du 16 novembre 2022 donnant soutien de la municipalité au projet d’Espace de vie sociale
- 2) Questionnaire de consultation des habitants de Chabrillan sur l’EVS
- 3) Affiche de communication autour du covoiturage à Chabrillan
- 4) Affiche de communication autour des cafés « Envie d’Agir » pour lancer les permanences publiques de l’EVS au Cafébibliothèque
- 5) Fiche de poste « Animateur-trice chargé-e du montage d’un Espace de vie sociale »

Crédits : Mairie de Chabrillan

Rédaction : Valentine Porche

Illustrations : Marie-Line Permingeat

Coordination et relectures : Sonia Bourdelin, Magali Dejoux, Tomas de la Guardia, Pascale Desbrun, Pierre Fabre, Marie-Line Permingeat

Document validé et signé le 26 septembre 2023 à Chabrillan (Drôme).

Date, cachet et signature manuscrite du représentant légal ou son délégataire :